



**TransAlta Renewables Inc.**

**États financiers consolidés**

*31 décembre 2014*

# États financiers consolidés

## Rapport de la direction

### Aux actionnaires de TransAlta Renewables Inc.

Les états financiers consolidés et les autres informations financières figurant dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction. Il incombe à la direction de s'assurer que la préparation de ces informations est fondée sur des jugements sûrs, des méthodes et principes comptables pertinents et des estimations raisonnables. La direction s'assure en outre de la cohérence de toutes les informations présentées.

La direction est aussi responsable de l'établissement et du maintien de contrôles et de procédures internes régissant la présentation de l'information financière. Le processus de contrôle interne comprend un service d'audit interne et une politique définie de conduite des affaires. TransAlta Corporation fournit des services administratifs généraux à la société aux termes d'une convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation. Les employés de TransAlta Corporation qui assurent la prestation de ces services sont tenus de respecter la politique définie de conduite des affaires de TransAlta Corporation. De plus, TransAlta Renewables Inc. a adopté un code de déontologie qui peut être consulté sur le site Web de TransAlta Renewables Inc. ([www.transaltarenewables.com](http://www.transaltarenewables.com)). La direction estime que le processus de contrôle interne, les procédés d'examen et les conventions établies procurent une assurance raisonnable quant à la fiabilité et à la pertinence des rapports financiers. La direction estime en outre que les activités de TransAlta Renewables Inc. sont menées conformément à la loi et à des normes strictes de conduite des affaires.

Le conseil d'administration (le «conseil») doit s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, principalement par l'entremise de son comité d'audit (le «comité»). Le comité, qui est entièrement composé d'administrateurs ne faisant pas partie de la direction, examine les états financiers et le rapport annuel et en recommande l'approbation au conseil. Le comité se réunit avec la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes pour s'entretenir des contrôles internes ainsi que de questions d'audit et de présentation de l'information financière. Les auditeurs internes et externes ont librement et pleinement accès au comité. De plus, le comité recommande le cabinet d'auditeurs indépendants dont la nomination doit être entérinée par les actionnaires.



**Brett M. Gellner**

Président et  
chef de la direction désigné

Le 12 février 2015



**David J. Koch**

Vice-président, contrôleur  
et chef de la direction des finances désigné

## Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

### Aux actionnaires de TransAlta Renewables Inc.

Le rapport suivant porte sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de TransAlta Renewables Inc. et est établi par la direction selon le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La direction de TransAlta Renewables Inc. est responsable de l'établissement et du maintien d'un processus de contrôle interne pertinent à l'égard de l'information financière de TransAlta Renewables Inc.

La direction s'est appuyée sur le cadre de travail de 2013 défini par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission («COSO») pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de TransAlta Renewables Inc. La direction estime que le cadre de travail du COSO de 2013 convient à son évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière de TransAlta Renewables Inc., car il est objectif, permet des mesures qualitatives et quantitatives raisonnablement cohérentes du contrôle interne, est suffisamment complet pour ne pas exclure les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de l'efficacité de ce contrôle interne et s'applique de façon appropriée à une telle évaluation.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne peut fournir une assurance absolue que les objectifs de la présentation de l'information financière sont atteints. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière repose sur un processus dont le résultat est directement lié à la diligence et à la conformité des personnes qui en sont responsables et, par conséquent, est assujéti à des erreurs de jugement ou des défaillances. En outre, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut être compromis par une collusion ou par une dérogation abusive. En raison de ces limites, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies significatives en temps opportun. Cependant, ces limites inhérentes font partie intégrante du processus de présentation de l'information financière, et il est possible de mettre au point des dispositifs de protection afin de réduire, sinon d'éliminer, ce risque.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de TransAlta Renewables Inc. au 31 décembre 2014 et a conclu qu'il était efficace.



**Brett M. Gellner**

Président et  
chef de la direction désigné

Le 12 février 2015



**David J. Koch**

Vice-président, contrôleur  
et chef de la direction des finances désigné

## Rapport des auditeurs indépendants d'un cabinet d'experts-comptables inscrit

### Aux actionnaires de TransAlta Renewables Inc.

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints de TransAlta Renewables Inc., qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2014 et 2013, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de TransAlta Renewables Inc. aux 31 décembre 2014 et 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Calgary, Canada

Le 12 février 2015

## Comptes de résultat consolidés

<b>Exercices clos les 31 décembre</b> (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2014</b>	2013
Produits des activités ordinaires	<b>186 865</b>	200 822
Incitatifs gouvernementaux (note 5)	<b>21 134</b>	22 019
Produits tirés des contrats de location (note 6)	<b>25 445</b>	22 500
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>233 444</b>	245 341
Redevances et autres coûts (note 7)	<b>12 951</b>	13 709
<b>Marge brute</b>	<b>220 493</b>	231 632
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration (note 7)	<b>46 605</b>	40 963
Amortissement	<b>73 951</b>	76 589
Imputation pour dépréciation d'actifs (note 8)	-	3 663
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	<b>6 919</b>	6 575
<b>Résultats d'exploitation</b>	<b>93 018</b>	103 842
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées (note 15)	<b>9 331</b>	-
Charge d'intérêt nette (note 9)	<b>(36 540)</b>	(30 419)
Perte de change	<b>(217)</b>	(935)
Autres produits	-	222
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>65 592</b>	72 710
Charge d'impôts sur le résultat (note 10)	<b>13 579</b>	19 835
<b>Résultat net</b>	<b>52 013</b>	52 875
<b>Résultat net attribuable :</b>		
Aux porteurs d'actions ordinaires	<b>48 658</b>	50 258
À la participation ne donnant pas le contrôle (note 11)	<b>3 355</b>	2 617
	<b>52 013</b>	52 875
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période</b> (en millions) (note 19)	<b>114,7</b>	114,7
<b>Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué</b>	<b>0,42</b>	0,44

Voir les notes jointes.

## États du résultat global consolidés

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)	2014	2013
<b>Résultat net</b>	<b>52 013</b>	52 875
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts <sup>1</sup>	(92)	161
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers, déduction faite des impôts <sup>2</sup>	-	1 265
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>(92)</b>	1 426
Profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts <sup>3</sup>	346	434
Reclassement des profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans le résultat net, déduction faite des impôts <sup>4</sup>	(203)	(703)
<b>Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>143</b>	(269)
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>51</b>	1 157
<b>Total du résultat global</b>	<b>52 064</b>	54 032
<b>Total du résultat global attribuable :</b>		
Aux porteurs d'actions ordinaires	48 709	51 415
À la participation ne donnant pas le contrôle (note 11)	3 355	2 617
	<b>52 064</b>	54 032

<sup>1</sup> Déduction faite du recouvrement d'impôts sur le résultat de 33 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (charge de 53 \$ en 2013).

<sup>2</sup> Déduction faite du recouvrement d'impôts sur le résultat de 422 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

<sup>3</sup> Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat de 50 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (charge de 145 \$ en 2013).

<sup>4</sup> Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat de 29 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (charge de 324 \$ en 2013).

Voir les notes jointes.

## États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 12)	23 726	19 256
Créances clients (notes 12 et 24)	35 667	37 413
Charges payées d'avance	1 395	2 375
Actifs de gestion du risque (note 12)	15	22
Stocks	-	140
	<b>60 803</b>	<b>59 206</b>
Immobilisations corporelles (note 13)		
Coût	2 029 682	2 021 386
Amortissement cumulé	(379 402)	(314 387)
	<b>1 650 280</b>	<b>1 706 999</b>
Immobilisations incorporelles (note 14)	98 660	105 284
Actifs de gestion du risque (note 12)	5	14
Autres actifs	2 981	3 059
Placement en actions privilégiées (note 15)	119 179	109 325
Actifs d'impôt différé (note 10)	32 249	29 751
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 964 157</b>	<b>2 013 638</b>
Découvert bancaire (note 12)	-	891
Dettes fournisseurs et charges à payer (notes 12 et 24)	30 893	31 267
Passifs de gestion du risque (note 12)	9	73
Impôts sur le résultat à payer	405	364
Dividendes à verser (note 19)	14 714	29 239
Partie courante des produits différés (note 18)	425	425
Partie courante de la dette à long terme (notes 12, 16 et 24)	194 951	37 596
	<b>241 397</b>	<b>99 855</b>
Dettes à long terme (notes 12, 16 et 24)	463 504	646 619
Provisions pour frais de démantèlement (note 17)	16 287	12 410
Produits différés (note 18)	6 552	6 977
Passifs d'impôt différé (note 10)	195 534	180 651
Passifs de gestion du risque (note 12)	128	67
<b>Total du passif</b>	<b>923 402</b>	<b>946 579</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Actions ordinaires (note 19)	1 223 845	1 223 845
Déficit	(221 175)	(196 263)
Cumul des autres éléments du résultat global	238	187
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>1 002 908</b>	<b>1 027 769</b>
Participation ne donnant pas le contrôle (note 11)	37 847	39 290
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 040 755</b>	<b>1 067 059</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 964 157</b>	<b>2 013 638</b>

Engagement et éventualités (note 23)

Événement postérieur à la date de clôture (note 27)

Voir les notes jointes.



Au nom du conseil,

**Allen R. Hagerman**  
Administrateur



**Kathryn A.B. McQuade**  
Administratrice

## États des variations des capitaux propres consolidés

(en milliers de dollars canadiens)

	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuable aux actionnaires	Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2013	1 223 845	(196 263)	187	1 027 769	39 290	<b>1 067 059</b>
Résultat net	-	48 658	-	48 658	3 355	<b>52 013</b>
Autres éléments du résultat global :						
Profits nets sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	-	-	51	51	-	<b>51</b>
Total du résultat global	-	48 658	51	48 709	3 355	<b>52 064</b>
Dividendes sur actions ordinaires	-	(73 570)	-	(73 570)	-	<b>(73 570)</b>
Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	(4 798)	<b>(4 798)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>1 223 845</b>	<b>(221 175)</b>	<b>238</b>	<b>1 002 908</b>	<b>37 847</b>	<b>1 040 755</b>

Voir les notes jointes.

(en milliers de dollars canadiens)

	Participation nette de la société mère	Actions ordinaires	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuable aux actionnaires	Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2012	1 660 166	-	-	(970)	1 659 196	40 416	1 699 612
Résultat net <sup>1</sup>	35 487	-	14 771	-	50 258	2 617	52 875
Autres éléments du résultat global :							
Profits nets sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	-	-	-	1 157	1 157	-	1 157
Total du résultat global	35 487	-	14 771	1 157	51 415	2 617	54 032
Évolution du capital investi par la société mère (note 4)	(682 231)	-	(154 877)	-	(837 108)	-	(837 108)
Émission d'actions à la société mère (notes 4 et 19)	(1 013 422)	1 013 422	-	-	-	-	-
Conclusion d'un appel public à l'épargne (notes 4 et 19)	-	210 423	-	-	210 423	-	210 423
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	(56 157)	-	(56 157)	-	(56 157)
Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(3 743)	(3 743)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>-</b>	<b>1 223 845</b>	<b>(196 263)</b>	<b>187</b>	<b>1 027 769</b>	<b>39 290</b>	<b>1 067 059</b>

<sup>1</sup> Le résultat net pour la période est divisé entre la participation nette de la société mère pour la période antérieure au 9 août 2013 et les résultats non distribués (le déficit) pour la période suivant la création de la société.

Voir les notes jointes.



## Tableaux des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)	2014	2013
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultat net	52 013	52 875
Amortissement	73 951	76 589
Désactualisation des provisions (notes 9 et 17)	955	848
Charge d'impôt différé (note 10)	12 396	17 994
Perte latente de change	695	785
(Profit latent) perte latente sur les activités de gestion du risque	62	(49)
Imputation pour dépréciation d'actifs	-	3 663
Autres éléments sans effet de trésorerie	1 108	1 252
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations du fonds de roulement	141 180	153 957
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation (note 20)	2 203	7 879
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>143 383</b>	<b>161 836</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 13)	(8 192)	(46 798)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (note 14)	(16)	-
Produit de la vente d'actifs	371	-
Placement en actions privilégiées (note 15)	-	(109 695)
Profit réalisé découlant de la gestion du risque	220	3 180
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	572	(13 893)
Divers	1	162
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(7 044)</b>	<b>(167 044)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la participation nette de la société mère et des avances des parties liées (note 25)	-	(56 762)
Émission de dette à long terme (note 16)	-	108 895
Remboursements de la dette à long terme (note 16)	(38 232)	-
Produit net tiré de l'émission d'actions ordinaires (note 19)	-	206 898
Remboursement du billet relatif à la clôture et du billet relatif à l'acquisition à TransAlta	-	(208 000)
Dividendes versés sur actions ordinaires (note 19)	(88 094)	(26 920)
Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle (note 11)	(4 798)	(3 743)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(131 124)</b>	<b>20 368</b>
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>5 215</b>	<b>15 160</b>
<b>Incidence de la conversion sur la trésorerie en monnaies étrangères</b>	<b>146</b>	<b>-</b>
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>5 361</b>	<b>15 160</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire, au début de l'exercice</b>	<b>18 365</b>	<b>3 205</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire, à la fin de l'exercice</b>	<b>23 726</b>	<b>18 365</b>
Impôts sur le résultat au comptant payés	1 142	802
Intérêts au comptant payés	34 412	29 901

Voir les notes jointes.

# Notes des états financiers consolidés

(Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

## 1. Renseignements sur la société

### A. Création de la société

TransAlta Renewables Inc. («TransAlta Renewables» ou la «société») a été constituée en société le 28 mai 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été créée pour détenir un portefeuille de centrales d'énergie renouvelable et, potentiellement, de gaz naturel ou d'autres infrastructures. La société n'a pas exercé d'activités au cours de la période de la date de création jusqu'au 9 août 2013, date à laquelle elle a acquis indirectement 28 actifs de production hydroélectrique et éolienne (les «actifs acquis») auprès de TransAlta Corporation («TransAlta» ou la «société mère») (l'«acquisition») et a réalisé un premier appel public à l'épargne (le «PAPE») de 22,1 millions d'actions ordinaires (voir la note 4). Le siège social de la société est situé à Calgary, en Alberta.

### B. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les Normes internationales d'information financière («IFRS») publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Ils comprennent les comptes de la société et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle, soit Canadian Hydro Developers Inc. («CHD») et Western Sustainable Power Inc. («WSP»). Il y a contrôle lorsque la société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés, qui sont présentés à la juste valeur.

Les états financiers consolidés reflètent tous les ajustements qui consistent en des ajustements et charges récurrents réguliers et qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires pour une présentation fidèle des résultats. Les résultats de la société sont en partie à caractère saisonnier en raison de la nature même de l'électricité, qui est généralement consommée au fur et à mesure qu'elle est produite, et de la nature des ressources d'énergie éolienne et d'énergie hydroélectrique au fil de l'eau, qui fluctuent en fonction des saisons et des variations météorologiques annuelles. Habituellement, les centrales hydroélectriques au fil de l'eau produisent la majorité de leur électricité et génèrent la majorité de leurs produits durant les mois de printemps et d'été, alors que la fonte des neiges alimente les bassins hydrographiques et les rivières. Inversement, les vents sont plus forts généralement durant les mois froids d'hiver et plus faibles au cours des mois chauds d'été.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société. Toutes les informations financières présentées dans les tableaux en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à moins d'indication contraire.

L'autorisation de publication de ces états financiers consolidés a été reçue du conseil d'administration le 12 février 2015.

### C. Base d'établissement avant l'acquisition

Les états financiers comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 comprennent les états financiers cumulés des actifs acquis pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 8 août 2013 et ont été préparés selon les IFRS au moyen des mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2.

Par le passé, TransAlta n'a pas préparé d'états financiers pour les actifs acquis, puisque ceux-ci n'étaient pas exploités comme une entité distincte. Par conséquent, les états financiers pour les périodes antérieures à l'acquisition reflètent les états financiers des actifs acquis d'une manière conforme à celle utilisée par TransAlta pour gérer les actifs acquis et comme si ceux-ci avaient été une entité distincte. Tous les actifs et passifs importants se rapportant spécifiquement aux actifs acquis, tous les produits et charges importants attribuables spécifiquement aux actifs acquis, et toutes les répartitions des frais généraux ont été présentés dans les états financiers pour les périodes antérieures à l'acquisition. Les états financiers pour les périodes antérieures à l'acquisition ne reflètent pas nécessairement la situation financière, les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie qui auraient pu être ceux des actifs acquis dans le passé s'ils avaient constitué une entité distincte au cours des périodes antérieures à l'acquisition (voir la note 25).

## 2. Principales méthodes comptables

### A. Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de la société sont essentiellement tirés de la vente d'énergie. Les ventes d'électricité sont comptabilisées : i) au moment de la production et de la livraison à l'acquéreur comme évaluées au point d'interconnexion avec le réseau de transport, ii) lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable, iii) lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la société et iv) lorsque les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Les ventes de certificats d'énergie renouvelable sont comptabilisées au moment de la livraison à l'acquéreur.

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Dans certaines situations, un contrat d'achat d'électricité («CAÉ») peut comprendre un contrat de location, ou être considéré comme tel. Les produits associés à des éléments non visés par des contrats de location sont comptabilisés à titre de produits tirés de la vente de biens ou de la prestation de services, comme il est mentionné ci-dessus. Les produits associés à des contrats de location sont comptabilisés comme il est mentionné à la note 2 O).

## B. Écarts de conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société est le dollar canadien. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les transactions libellées en une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits ou pertes de change qui en découlent sont comptabilisés en résultat net au cours de la période où ils surviennent.

## C. Instruments financiers et couvertures

### I. Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers, notamment les instruments dérivés et certains instruments dérivés non financiers, sont comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés lorsque la société devient partie au contrat. Tous les instruments financiers, sauf certains contrats de dérivés non financiers qui respectent les exigences de la société en matière d'utilisation à ses propres fins, sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend du classement de l'instrument financier, soit détenu à la juste valeur par le biais du résultat net, disponible à la vente, détenu jusqu'à l'échéance, prêts et créances, ou autres passifs financiers. Le classement de l'instrument financier est déterminé à la date de mise en place en fonction de la nature de l'instrument financier et de son utilisation.

Les actifs financiers et les passifs financiers classés ou désignés comme étant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, les variations de leur juste valeur étant comptabilisées en résultat net. Les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à l'échéance ou comme prêts et créances, et les autres passifs financiers, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente consistent en des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme tels ou qui n'ont pas été classés à titre d'autres types d'actifs financiers, et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués au coût si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation sur une base régulière ainsi qu'à chaque date de clôture. Il peut y avoir une dépréciation si un événement générateur de pertes influe sur la recouvrabilité de l'actif financier. Parmi les facteurs pouvant indiquer un événement générateur de pertes et une dépréciation correspondante, notons par exemple un débiteur qui éprouve des difficultés financières considérables ou qui se trouve en situation réelle ou probable de faillite ou de restructuration financière. La valeur comptable des actifs financiers, comme les créances, est réduite pour refléter les pertes de valeur au moyen d'un compte de correction de valeur, et la perte est comptabilisée dans le résultat net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie arrivent à expiration. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle a expiré.

Les instruments dérivés qui sont incorporés dans des contrats financiers ou non financiers et qui n'ont pas à être comptabilisés à la juste valeur sont traités et comptabilisés comme des instruments dérivés distincts si leurs risques et leurs caractéristiques ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes et si le contrat n'est pas évalué à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés et d'autres dérivés sont comptabilisées en résultat net, sauf celles ayant trait à la partie efficace des instruments dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, lesquelles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés pour les instruments financiers classés ou désignés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction des autres instruments financiers, comme les instruments d'emprunt, sont comptabilisés comme partie intégrante de la valeur comptable de l'instrument financier. La société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif aux fins de l'amortissement de tous les coûts de transaction, de toutes les primes ou de tous les escomptes obtenus ou engagés à l'égard des instruments financiers évalués au coût amorti.

## II. Couvertures

Si la comptabilité de couverture peut être appliquée et si la société choisit cette méthode, une relation de couverture est désignée comme une couverture de la juste valeur ou une couverture de flux de trésorerie. Une relation de couverture remplit les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture si, à l'origine de la couverture, il existe une désignation et une documentation officielle décrivant la relation de couverture et s'il est prévu que la couverture sera hautement efficace sur une base continue. La documentation comprend l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément ou de la transaction faisant l'objet de la couverture, la nature du risque couvert, les objectifs de la société en matière de gestion du risque et de stratégie de couverture et la manière dont l'efficacité de la couverture sera évaluée. Le processus de la comptabilité de couverture consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés à des actifs et à des passifs spécifiques comptabilisés, ou à des engagements fermes spécifiques ou à des transactions prévues hautement probables.

La société détermine, de façon méthodique, tant au moment de la mise en place de la couverture que par la suite, si les instruments dérivés utilisés permettent de compenser de façon très efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Si les critères de couverture ne sont pas satisfaits ou que la société n'applique pas la comptabilité de couverture, l'instrument dérivé est comptabilisé à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés, et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net au cours de la période où elles ont lieu.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que toute partie inefficace est comptabilisée en résultat net. Les couvertures de flux de trésorerie sont efficaces si les flux de trésorerie des instruments dérivés sont hautement efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie de l'élément couvert et si l'échéancier est similaire. Toutes les composantes de la variation de la juste valeur de chaque instrument dérivé sont incluses dans l'évaluation de l'efficacité des couvertures de flux de trésorerie. Si les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont satisfaites, la juste valeur des couvertures est comptabilisée dans les actifs ou les passifs de gestion du risque, ou la variation de la juste valeur est présentée dans les autres éléments du résultat global. Au moment du règlement, les profits ou les pertes découlant de ces instruments dérivés sont comptabilisés dans le résultat net au cours de la même période et au même poste des états financiers que le risque couvert, ou dans le coût de l'actif acquis si la couverture a trait à un actif non financier. Si la comptabilité de couverture est abandonnée, les montants comptabilisés antérieurement dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le résultat net. Les profits ou les pertes sur les instruments dérivés qui sont classés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont immédiatement reclassés en résultat net si on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue ait lieu au cours de la période indiquée dans la documentation sur la couverture.

## D. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

## E. Stocks

Les crédits et quotas d'émission achetés sont comptabilisés comme stocks au coût et, par la suite, au moindre du coût moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation. Les crédits consentis à la société ou générés en interne ne sont pas comptabilisés.

Les activités de négociation pour compte propre des quotas d'émission qui répondent à la définition d'un instrument dérivé sont comptabilisées selon la méthode de la juste valeur. Autrement, les quotas sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

## F. Immobilisations corporelles

L'investissement de la société dans les immobilisations corporelles est d'abord présenté au coût initial de chaque composante au moment de la construction, de l'achat ou de l'acquisition. Une composante est la partie corporelle d'un actif qui peut être identifiée séparément et amortie sur sa propre durée d'utilité attendue et qui devrait procurer des avantages sur plus d'un an. Les coûts initiaux comprennent, par exemple, les matériaux, la main-d'œuvre, les coûts d'emprunt et d'autres coûts directement attribuables, y compris l'estimation initiale du coût de démantèlement et de remise en état. Les coûts sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles s'il est probable que des avantages économiques futurs seront réalisés et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable.

Le coût des pièces de rechange amortissables est incorporé et classé dans les immobilisations corporelles, puisque ces éléments ne peuvent être utilisés qu'avec un élément des immobilisations corporelles.

L'entretien planifié tout au long du cycle de vie des centrales hydroélectriques est effectué à intervalles réguliers, et comprend l'inspection, les réparations et l'entretien des composantes existantes ainsi que leur remplacement. Les coûts engagés sont incorporés dans le coût de l'actif au cours de la période où les activités d'entretien ont lieu et sont amortis selon le mode linéaire sur la période allant jusqu'à la prochaine activité d'entretien. Les dépenses de remplacement de composantes engagées sont incorporées dans le coût de l'actif et amorties sur la durée d'utilité estimée de ces composantes.

Les coûts de réparation et d'entretien courants et de remplacement de pièces mineures sont imputés au résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

Après la comptabilisation initiale et l'évaluation au coût, toutes les catégories d'immobilisations corporelles continuent d'être évaluées selon le modèle du coût et sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur, le cas échéant.

Un élément des immobilisations corporelles ou une composante est décomptabilisé au moment de la cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif est inclus dans le résultat net lorsque celle-ci survient.

La durée d'utilité de chaque composante des immobilisations corporelles est estimée d'après les faits courants et les résultats passés, compte tenu des ententes et des contrats de vente à long terme en cours, de la demande courante et prévue, et de la désuétude technologique possible. La durée d'utilité sert à évaluer le taux d'amortissement de la composante des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles peuvent être amorties si l'entité s'attend à pouvoir utiliser l'actif, soit, en général, au commencement des activités commerciales. Chaque composante importante d'un élément des immobilisations corporelles est amortie au montant de sa valeur résiduelle sur sa durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire. La durée d'utilité estimée, la valeur résiduelle et les modes d'amortissement sont examinés annuellement et peuvent être révisés sur la base de nouveaux renseignements ou de renseignements additionnels. L'effet d'un changement de la durée d'utilité, de la valeur résiduelle ou du mode d'amortissement est comptabilisé de façon prospective.

La durée d'utilité estimée des composantes des actifs amortissables, classés par catégorie d'actifs, se présente comme suit :

Production d'énergie hydroélectrique	30 à 50 ans
Production d'énergie éolienne	5 à 30 ans
Pièces de rechange amortissables et autres	2 à 10 ans

La société inscrit à l'actif les coûts d'emprunt sur le capital investi dans des projets en construction (voir la note 2 K)). Au démarrage des activités commerciales, les coûts d'emprunt inscrits à l'actif, à titre de quote-part du coût total de l'actif, sont amortis sur la durée d'utilité estimée de l'actif connexe.

## G. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût. Les immobilisations incorporelles générées en interne découlant de projets de mise en valeur sont comptabilisées si l'entité peut démontrer qu'elle respecte certains critères liés à la faisabilité de l'utilisation interne ou de la vente ou aux avantages économiques futurs probables de l'immobilisation incorporelle. Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées au coût, qui comprend tous les coûts directement imputables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles continuent d'être évaluées selon le modèle du coût et sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est compris dans le poste Amortissement des comptes de résultat consolidés.

L'amortissement commence lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée et est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle. La durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles peut être déterminée, par exemple, d'après la durée du contrat ou de l'accord de licence connexe. La durée d'utilité estimée et les modes d'amortissement sont examinés annuellement, et l'effet des changements est comptabilisé de façon prospective.

Les immobilisations incorporelles comprennent des contrats de vente d'électricité, à des tarifs fixes plus élevés que les tarifs du marché à la date d'acquisition, des logiciels et des immobilisations incorporelles en cours de développement. La durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Logiciels	2 à 7 ans
Contrats de vente d'électricité	1 an à 25 ans

## H. Dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un indice que des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée ont subi une perte de valeur.

Un rendement très faible par rapport aux résultats d'exploitation projetés ou passés, des changements importants au titre de l'utilisation des actifs ou de la stratégie d'affaires globale de la société, ou des tendances sectorielles ou économiques négatives notables sont quelques-uns des facteurs qui pourraient indiquer une dépréciation. Dans certains cas, ces événements sont manifestes. Toutefois, dans bien des cas, il n'existe pas d'événement isolable indiquant une dépréciation possible, mais plutôt une série d'événements sans conséquence, s'ils sont pris isolément, qui surviennent au cours d'une période et indiquent qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur.

Les activités, le marché et l'environnement d'affaires de la société font l'objet d'un suivi régulier, et des jugements et des évaluations sont posés et formulés pour déterminer s'il s'est produit un événement indiquant une dépréciation possible. En pareil cas, nous faisons une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie ou à sa valeur d'utilité, selon le plus élevé des deux montants. La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu de la vente d'un actif si une transaction ordonnée entre des intervenants du marché avait lieu à la date d'évaluation. Pour déterminer la juste valeur, les transactions récentes sur le marché sont prises en considération. Si aucune transaction ne peut être identifiée, un modèle d'évaluation approprié, comme les flux de trésorerie actualisés, est utilisé. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs devant être générés par l'utilisation continue de l'actif et par sa cession *in fine*. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable de l'actif, une perte de valeur de l'actif est comptabilisée en résultat net, et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable.

Chaque date de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un signe qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement n'existe plus ou a diminué. En pareil cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée, et la perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise si la valeur recouvrable de l'actif a augmenté. Si une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est accrue et est établie au moindre de sa valeur recouvrable estimée révisée et de la valeur comptable (diminuée des amortissements) qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée en résultat net.

## I. Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible est l'impôt à payer ou à recevoir prévu sur le résultat imposable de l'exercice, selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et tout ajustement des impôts sur le résultat au titre des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé pour tenir compte des différences entre la valeur comptable des actifs et passifs aux fins de l'information financière et la valeur fiscale utilisée (différences temporaires). L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt qui sont censés être appliqués aux différences temporaires lorsqu'elles se résorbent, d'après les lois fiscales qui sont adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt, dans la mesure où il est probable que de telles pertes pourront être déduites des résultats imposables futurs. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'économie d'impôts sur le résultat connexe sera réalisée.

## J. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable que la société devra éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Une obligation juridique peut découler d'un contrat, de dispositions légales et de toute autre jurisprudence. Une obligation implicite découle des actions d'une entité lorsque celle-ci a indiqué à un tiers, par ses pratiques passées, par sa politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, qu'elle assumera certaines responsabilités et qu'elle a, par conséquent, créé chez ce tiers une attente fondée qu'elle assumera ces responsabilités. Le montant comptabilisé à titre de provision doit être la meilleure estimation des dépenses requises pour régler l'obligation actuelle à la fin de chaque période, compte tenu des risques et incertitudes associés à l'obligation. S'il est prévu que des dépenses seront engagées dans l'avenir, l'obligation est évaluée à sa valeur actualisée au moyen d'un taux d'intérêt ajusté en fonction du risque et fondé sur le marché.

La société comptabilise une provision pour frais de démantèlement et de remise en état de toutes les centrales à l'égard desquelles elle a l'obligation juridique ou implicite d'enlever les installations à la fin de leur durée d'utilité et de remettre en état le site. Pour certaines centrales hydroélectriques, la société a l'obligation d'enlever le matériel de production, mais n'est pas légalement tenue de faire de même avec les structures. Les provisions initiales pour frais de démantèlement sont comptabilisées à leur valeur actualisée lorsque le démantèlement a lieu. Chaque date de clôture, la société détermine la valeur actualisée de la provision au moyen des taux d'actualisation courants, reflétant la valeur temps de l'argent et les risques connexes. La société comptabilise les provisions initiales au titre du démantèlement et de la remise en état, ainsi que les variations découlant des révisions des estimations de coûts et des révisions à la fin de la période au taux d'actualisation ajusté en fonction du risque et fondé sur le marché à titre de coût de l'immobilisation corporelle connexe (voir la note 2 F)). La désactualisation de la valeur actualisée nette est imputée au résultat net de chaque période et incluse dans la charge d'intérêt nette.

Les changements apportés aux autres provisions résultant des révisions des estimations des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation ou des révisions à la fin de la période du taux d'actualisation ajusté en fonction du risque et fondé sur le marché sont comptabilisés en résultat net. La désactualisation de la valeur actualisée nette est imputée au résultat net de chaque période et incluse dans la charge d'intérêt nette.

## K. Coûts d'emprunt

La société inscrit à l'actif les coûts d'emprunt qui sont directement imputables aux emprunts généraux contractés aux fins de la construction d'actifs qualifiés ou qui y sont liés. Les actifs qualifiés sont des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés et qui comprennent en général des centrales ou d'autres actifs qui sont construits sur des périodes de plus de 12 mois. Les coûts d'emprunt considérés comme directement imputables sont ceux qui auraient pu être évités si les dépenses relatives aux actifs qualifiés n'avaient pas été faites. Les coûts d'emprunt sont inclus dans le coût de la composante de l'immobilisation corporelle connexe. L'incorporation dans l'actif des coûts d'emprunt prend fin lorsque les activités nécessaires à la préparation de l'actif préalablement à son utilisation sont pratiquement terminées.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés.

## L. Participation ne donnant pas le contrôle

Une participation ne donnant pas le contrôle découle d'un accord contractuel conclu entre la société et une autre partie, en vertu duquel l'autre partie fait l'acquisition d'une participation dans un actif ou une activité en particulier, et la société conserve le contrôle.

Après l'acquisition, la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle est augmentée ou diminuée de la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des variations subséquentes de capitaux propres et des paiements faits aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle. Le résultat global total est attribué à la participation ne donnant pas le contrôle même si cela donne lieu à un solde négatif.

## M. Partenariats

Un partenariat est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint. Les partenariats de la société sont généralement classés comme des entreprises communes.

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les deux parties ou plus qui exercent un contrôle sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. En général, chaque partie a droit à une quote-part de la production générée par l'actif et assume une quote-part convenue des charges engagées au titre de l'entreprise commune. La société présente sa participation dans les entreprises communes dans ses états financiers consolidés en utilisant la méthode de la consolidation proportionnelle et en comptabilisant les actifs, les passifs, les produits et les charges au titre de sa participation dans l'entreprise commune à l'égard de laquelle elle exerce un droit.

## N. Incitatifs gouvernementaux

Les incitatifs gouvernementaux sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société respectera les conditions rattachées aux incitatifs et que les incitatifs seront reçus. Lorsque l'incitatif est lié à une charge ou un produit, il est comptabilisé en résultat net au cours de la même période pendant laquelle les coûts ou les produits connexes sont comptabilisés. Lorsque l'incitatif est lié à un actif, il est comptabilisé en réduction de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et comptabilisé en résultat comme une réduction de la charge d'amortissement sur la durée d'utilité estimée de l'actif connexe.

## O. Contrats de location

Un contrat de location est un accord en vertu duquel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Les CAÉ peuvent contenir des contrats de location ou être considérés comme tels si l'accord ne peut être exécuté sans l'utilisation d'un actif précis (p. ex., une centrale) et si l'accord donne au client le droit d'utiliser cet actif.

Si la société détermine que les dispositions d'un CAÉ contiennent un contrat de location ou correspondent à un contrat de location et font en sorte que les principaux risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont conservés par la société, l'accord est un contrat de location simple. Dans le cas des contrats de location simple, l'actif est inclus dans les immobilisations corporelles, ou continue de l'être, et est amorti sur sa durée d'utilité. Le produit locatif tiré des contrats de location simple, y compris du loyer conditionnel, est comptabilisé sur la durée de l'accord et est pris en compte dans les produits des activités ordinaires aux comptes de résultat consolidés. Un loyer conditionnel peut survenir lorsque le paiement contractuel, dont le montant n'est pas fixe, est établi en fonction d'un critère comme le degré d'utilisation ou la production.

## P. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours des périodes considérées. Pour la période correspondante de 2013, les actions ordinaires de la société émises dans le cadre du PAPE et émises à TransAlta dans le cadre de l'acquisition sont présumées être en circulation au début de chaque période. La société n'a pas d'instrument dilutif ou potentiellement dilutif.

## Q. Jugements importants en matière de comptabilité et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels de la période. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

Dans le processus d'application des méthodes comptables de la société, la direction exerce divers jugements et fait des estimations à l'égard de questions dont l'issue demeure incertaine au moment de l'établissement des estimations, et qui peuvent avoir un effet significatif sur les montants qu'elle comptabilise dans les états financiers consolidés. Des estimations différentes, résultant des principales variables utilisées dans les calculs ou des changements apportés aux estimations utilisées, pourraient avoir d'importantes répercussions sur la situation financière ou le rendement.

Les jugements importants et les sources d'incertitude relatives aux estimations qui en résultent sont décrits ci-dessous :

### I. Réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

Au moment de la création, la société a conclu des contrats d'achat d'électricité à prix fixe avec TransAlta («CAÉ de TransAlta») relativement à certaines centrales éoliennes et hydroélectriques. Par conséquent, la société a réévalué la valeur comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles de ces centrales. La réévaluation était basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie devant être générés par les centrales sur leur durée d'utilité résiduelle estimée. Pour déterminer les flux de trésorerie sous-jacents de chaque centrale, la direction a dû émettre des estimations et formuler des hypothèses concernant les niveaux de production prévus, les redevances et autres coûts de production, les interruptions planifiées et non planifiées, les charges d'exploitation fixes, les coûts liés au démantèlement des actifs, les autres entrées ou sorties de trésorerie sur la durée de vie des centrales, les modifications apportées à la réglementation, et la capacité ou les restrictions de transport. Par suite de l'évaluation, la valeur comptable de ces centrales a été diminuée de 205,8 millions de dollars en 2013 (voir la note 13).

### II. Influence notable en vertu des actions privilégiées au titre du parc éolien du Wyoming

En vertu de son placement dans les actions privilégiées d'une filiale de TransAlta, la société détient 25 % des droits de vote de cette filiale. Selon les IFRS, l'entité détenant une participation de 20 % est présumée exercer une influence notable sur l'entité émettrice. Une influence notable est le pouvoir de participer aux décisions financières et opérationnelles de l'entité émettrice. Malgré sa participation avec droit de vote de 25 %, la direction a déterminé que la société n'exerce pas une influence notable sur la filiale de TransAlta, car la participation de 75 % restante est détenue, directement ou indirectement, par TransAlta. Par conséquent, le contrôle est exercé par TransAlta.

### III. Consolidation des unités 1 et 2 du parc éolien de Kent Hills («parc éolien de Kent Hills»)

En vertu des IFRS, la société est tenue de consolider toutes les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle. La société consolide le parc éolien de Kent Hills à titre de filiale. Le parc éolien de Kent Hills est assujéti à une convention de coentreprise, mais n'est pas une entité constituée en société. La société a déterminé que le parc éolien de Kent Hills était une entité, puisqu'il était suffisamment isolé pour être considéré comme une entité réputée distincte. Le parc éolien de Kent Hills est considéré comme étant isolé, car ses actifs, ses passifs et ses résultats d'exploitation sont distincts de ceux de la société et que la convention de coentreprise indique comment il doit être géré. La société contrôle le parc éolien de Kent Hills au moyen de sa participation de 83 %. Par conséquent, une consolidation est requise.

### IV. Dépréciation des immobilisations corporelles

Il y a une dépréciation lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, soit la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou la valeur d'utilité, selon le montant le plus élevé. Chaque date de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un signe qu'une perte de valeur existe ou qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement n'existe plus ou a diminué. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, il faut utiliser les informations sur les transactions de tiers pour des actifs similaires et, s'il n'existe pas d'informations disponibles, d'autres techniques d'évaluation, comme les flux de trésorerie actualisés. La valeur d'utilité est calculée d'après la valeur actualisée des meilleures estimations de la direction des flux de trésorerie futurs fondés sur l'utilisation courante et la condition actuelle de l'actif. Pour faire une estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de la valeur d'utilité au moyen des flux de trésorerie actualisés, des estimations doivent être faites et des hypothèses doivent être posées sur les prix de vente, la production, les dépenses d'investissement, les coûts de mise hors service d'immobilisations, et les autres entrées et sorties de trésorerie sur la durée de vie des centrales, qui peut s'échelonner sur 25 à 50 ans. Pour formuler ces hypothèses, la direction se sert d'estimations fondées sur les prix convenus, les niveaux de production prévus, les interruptions planifiées et non planifiées, les modifications apportées à la réglementation, et la capacité ou les restrictions de transport pour la durée de vie résiduelle des centrales. Des taux d'actualisation appropriés reflétant les risques spécifiques aux actifs faisant l'objet d'un examen sont utilisés dans le cadre des évaluations. Ces estimations et ces hypothèses peuvent changer d'une période à l'autre, et les résultats réels peuvent différer et diffèrent souvent des estimations. De plus, ils peuvent avoir une incidence positive ou négative importante sur la perte de valeur estimée. Tous les actifs de production de la société font l'objet de contrats en vertu des CAÉ de TransAlta ou d'autres CAÉ avec diverses parties.



## V. Impôts sur le résultat

La préparation des états financiers consolidés requiert une estimation des impôts sur le résultat ou de la provision pour impôts sur le résultat pour chaque territoire où la société exerce ses activités. Cela suppose aussi une estimation des impôts exigibles et des impôts qui devraient être payables ou recouvrables dans l'avenir, qui sont appelés impôts différés. L'impôt différé découle des effets des différences temporaires attribuables à des éléments dont le traitement aux fins fiscales diffère du traitement aux fins comptables. L'incidence fiscale de ces différences est prise en compte dans les états de la situation financière consolidés à titre d'actifs et de passifs d'impôt différé. La direction doit avoir recours à son jugement pour évaluer les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui changent constamment, de façon à s'assurer de l'intégralité et de la présentation fiable des actifs et passifs d'impôt différé. L'utilisation d'interprétations et de traitements différents des estimations de la société pourrait avoir des effets importants sur les montants comptabilisés au titre des actifs et des passifs d'impôt différé.

## VI. Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

La société comptabilise des provisions au titre des obligations de démantèlement et de remise en état comme il est décrit à la note 2 J) et à la note 17. Les provisions initiales pour frais de démantèlement et leurs variations subséquentes sont déterminées selon la meilleure estimation de la société des dépenses au comptant requises, ajustées pour tenir compte des risques et des incertitudes inhérents au calendrier et au montant du règlement. Les dépenses au comptant estimées sont évaluées à la valeur actualisée selon un taux d'actualisation avant impôts courant ajusté en fonction du risque et fondé sur le marché. Toute variation des flux de trésorerie estimés, des taux d'intérêt du marché ou du calendrier pourrait avoir une incidence importante sur la valeur comptable de la provision.

## VII. Durée d'utilité des immobilisations corporelles

Chaque composante importante d'une immobilisation corporelle est amortie sur sa durée d'utilité estimée. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est estimée d'après les faits courants et les résultats passés, compte tenu de la durée matérielle prévue de l'actif, des ententes et des contrats de vente à long terme en cours, de la demande courante et prévue, de la désuétude technologique possible et de la réglementation. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est examinée au moins une fois l'an afin d'assurer qu'elle continue d'être appropriée.

# 3. Modifications comptables

## A. Adoption de nouvelles normes IFRS ou de normes IFRS modifiées

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la société a adopté les modifications suivantes qui ont été publiées par l'IASB :

### I. IAS 36, Dépréciation d'actifs

La société a adopté les obligations d'information sur la valeur recouvrable modifiées de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés, puisque l'imputation pour dépréciation n'a pas été jugée assez importante pour entraîner la présentation d'informations supplémentaires.

### II. IAS 24, Information relative aux parties liées : Services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants

Dans le cadre de son projet d'améliorations annuelles publié en décembre 2013, l'IASB a modifié l'IAS 24 pour clarifier le fait qu'une entité de gestion qui fournit des services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants à une entité est considérée comme une partie liée de l'entité. Par conséquent, les montants engagés au titre de ces services doivent être présentés à titre de transactions entre parties liées. Toutefois, la présentation d'informations sur les composantes de la rémunération versée par l'entité de gestion n'est pas requise. La société reçoit des services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants de la part de la société mère. Les modifications s'appliquent aux exercices de la société ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, mais ont toutefois été adoptées de façon anticipée et appliquées à l'exercice 2014. Les informations des périodes correspondantes ont été retraitées afin de retirer les attributions de rémunération versées par la société mère dans le cadre des services fournis à la société.

## B. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation de la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net présenté antérieurement.

## C. Modifications comptables futures

Les normes comptables qui ont déjà été publiées par l'IASB, mais qui ne sont pas encore en vigueur et que la société n'a pas encore appliquées sont notamment :

### I. IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, au terme de la phase portant sur la dépréciation du projet visant la réforme de la comptabilisation des instruments financiers et le remplacement de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 comprend des indications sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers (c.-à-d. la comptabilisation des pertes de crédit) et un nouveau modèle de comptabilité de couverture.

Selon les exigences en matière de classement et d'évaluation pour les actifs financiers, ceux-ci doivent être classés et évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global, selon le modèle de gestion de l'entité utilisé pour gérer les actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Les exigences de classement pour les passifs financiers sont les mêmes que celles de l'IAS 39. Les exigences d'évaluation selon l'IFRS 9 traitent du problème de la volatilité du résultat net découlant du choix posé par un émetteur d'évaluer certains passifs à la juste valeur et requièrent que la part de la variation de la juste valeur découlant des changements dans le risque de crédit propre à l'entité soit présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

Le nouveau modèle général de comptabilité de couverture vise à être plus simple et à mettre davantage l'accent sur la façon dont une entité gère ses risques. Il remplace les exigences concernant l'appréciation quantitative de l'efficacité de l'IAS 39 par des critères d'évaluation de l'efficacité des liens économiques et élimine l'exigence au titre de l'évaluation rétrospective de l'efficacité de la couverture.

Les nouvelles exigences pour la dépréciation des actifs financiers introduisent un modèle de dépréciation des pertes attendues, selon lequel les pertes de crédit attendues doivent être comptabilisées en temps opportun. Les dispositions sur la dépréciation de l'IAS 39 se fondent sur un modèle de pertes subies, selon lequel les pertes de crédit ne sont comptabilisées que lorsque des indications d'un événement déclencheur sont présentes.

L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et son application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

## II. IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui remplace les directives existantes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires par un modèle de comptabilisation global et unique. Le modèle précise qu'une entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires au moment du transfert des biens ou des services promis aux clients selon un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, et son application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

## 4. Événements importants

### A. 2014

#### Placement secondaire des actions de TransAlta Renewables par TransAlta

Le 29 avril 2014, TransAlta a réalisé un placement secondaire de 11 950 000 actions ordinaires de la société à un prix de 11,40 \$ l'action ordinaire. Par conséquent, la participation véritable de TransAlta a été réduite, passant d'environ 80,7 % à environ 70,3 %. La société n'a reçu aucun produit tiré de la vente des actions ordinaires, parce que ces actions étaient détenues par TransAlta.

### B. 2013

#### I. Acquisition d'actifs de production

Le 9 août 2013, la société a acquis indirectement 28 actifs de production hydroélectrique et éolienne auprès de TransAlta en achetant toutes les actions émises et en circulation de deux filiales de TransAlta : CHD et WSP. Le prix d'achat de 1,7 milliard de dollars a été réglé au moyen de la prise en charge indirecte des débetures en circulation de CHD pour un capital total de 0,4 milliard de dollars et d'une contrepartie transférée de 1,3 milliard de dollars, comme suit :

Contrepartie transférée	Montant
Émission de 66 666 667 actions ordinaires à 10 \$ par action	666 667
Émission du billet relatif à la clôture <sup>1</sup>	187 000
Émission du billet à court terme <sup>1</sup>	250 000
Émission du billet relatif à l'acquisition <sup>1</sup>	30 000
Émission du prêt à terme amortissable	200 000
<b>Total</b>	<b>1 333 667</b>

<sup>1</sup> En 2013, le billet relatif à la clôture et un montant de 21,0 millions de dollars lié au billet relatif à l'acquisition ont été remboursés au comptant par la société. Le billet à court terme et un montant de 0,9 million de dollars lié au billet relatif à l'acquisition ont été réglés au moyen d'une émission de 25,9 millions d'actions ordinaires à TransAlta en 2013.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises sous contrôle commun, car TransAlta contrôlait les actifs acquis avant l'acquisition du 9 août 2013 par TransAlta Renewables et continue de contrôler indirectement les actifs acquis après la date de l'acquisition. L'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, exige que les acquisitions soient comptabilisées à la juste valeur, mais elle ne fournit pas d'indications pour les opérations soumises à un contrôle commun. Selon les pratiques établies d'application des IFRS, les opérations soumises à un contrôle commun sont généralement comptabilisées selon la méthode de la juste valeur ou de la mise en commun d'intérêts (méthode axée sur la valeur comptable). La société a choisi d'appliquer la méthode de la mise en commun d'intérêts pour comptabiliser les actifs acquis pour la période comparative de 2013. Les états financiers des actifs acquis et de la société ont été regroupés à leur valeur comptable, comme si les actifs acquis avaient toujours été détenus par TransAlta Renewables, à l'exception de la comptabilisation d'une réduction de la valeur comptable de certaines centrales hydroélectriques et éoliennes découlant d'une réévaluation fondée sur les conditions des CAÉ de TransAlta. La réévaluation a entraîné des réductions avant impôts de 205,8 millions de dollars de la valeur comptable des centrales (voir la note 13) et de 0,7 million de dollars de la valeur comptable des immobilisations incorporelles (voir la note 14), et le montant après impôts correspondant de 154,9 millions de dollars a été imputé aux résultats non distribués (au déficit).

## II. Premier appel public à l'épargne pour des actions ordinaires

En août 2013, la société a réalisé le PAPE et a émis 20,0 millions d'actions ordinaires pour un produit brut de 200,0 millions de dollars ainsi que 2,1 millions d'actions ordinaires supplémentaires aux preneurs fermes qui ont exercé leur option de surallocation en partie, pour un produit brut de 21,0 millions de dollars. La société a utilisé le produit net total pour rembourser à TransAlta une partie de l'encours de la dette depuis l'acquisition.

Compte tenu du PAPE et des autres émissions d'actions ordinaires, TransAlta détenait, directement et indirectement, 92,6 millions d'actions ordinaires, ce qui représentait environ 80,7 % des actions ordinaires de TransAlta Renewables.

## III. Évolution du capital investi par la société mère

Par suite de l'acquisition, de la clôture du PAPE et de la séparation de la société pour devenir une entité autonome distincte, la participation nette de la société mère auparavant attribuée aux actifs acquis en 2013 a changé comme suit : i) un montant de 408,0 millions de dollars a été converti en dette, dont 208,0 millions de dollars ont été remboursés au comptant; ii) les montants à recevoir de parties liées, y compris les augmentations de ces montants depuis le 31 décembre 2012, totalisant environ 197,3 millions de dollars, ont été reclassés dans la participation nette de la société mère; et iii) les passifs d'impôt différé de la société ont été accrûs d'environ 76,6 millions de dollars, avec un ajustement correspondant de la participation nette de la société mère, pour tenir compte de l'avantage fiscal conservé par TransAlta relativement aux pertes autres qu'en capital liées à certaines centrales éoliennes.

## IV. Acquisition d'une participation financière dans le parc éolien du Wyoming

Le 20 décembre 2013, la société a conclu l'acquisition, par l'entremise d'une filiale de TransAlta, d'une participation financière dans un parc éolien de 144 MW au Wyoming («parc éolien du Wyoming»). Le parc est entièrement opérationnel et fait l'objet d'un CAÉ jusqu'en 2028 avec une contrepartie ayant une note de première qualité. La société a acquis la participation financière dans le parc éolien du Wyoming grâce à un placement de 102,7 millions de dollars américains (109,7 millions de dollars) dans les actions privilégiées de catégorie A d'une filiale de TransAlta (voir la note 15).

La société a financé l'acquisition de la participation financière à l'aide d'un prêt de 102,0 millions de dollars américains (108,9 millions de dollars) de TransAlta («prêt lié à l'acquisition du parc éolien du Wyoming») (voir la note 16).

## 5. Incitatifs gouvernementaux

Certaines des centrales éoliennes et hydroélectriques de la société sont admissibles à des incitatifs en vertu du Programme d'encouragement à la production éolienne ou du Programme d'encouragement à l'électricité renouvelable ÉcoÉnergie parrainés par le gouvernement du Canada, qui favorisent le développement de projets de production d'énergie non polluante au Canada. Les centrales admissibles reçoivent des incitatifs déterminés pour chaque kilowattheure d'énergie produit, et ce, pour une durée d'au plus dix ans après la mise en service.

## 6. Produits tirés des contrats de location

Plusieurs des contrats d'achat d'énergie éolienne et d'énergie hydroélectrique de la société liés à la vente d'électricité respectent les critères des contrats de location simple, en vertu desquels la société est le bailleur et le client, le preneur. Les produits tirés de ces contrats sont comptabilisés à titre de produits tirés des contrats de location.

## 7. Charges selon leur nature

Les charges sont classées selon leur nature comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014		2013	
	Redevances et autres coûts	Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	Redevances et autres coûts	Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration
Redevances et coûts de location des terrains	10 846	-	9 856	-
Tarifs de transport	2 105	-	3 853	-
Charges d'exploitation engagées	-	8 403	-	8 730
Autres charges d'exploitation	-	38 202	-	32 233
<b>Total</b>	<b>12 951</b>	<b>46 605</b>	<b>13 709</b>	<b>40 963</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, un montant de 1,5 million de dollars a été comptabilisé à titre de réduction des redevances et des autres coûts. La société et TransAlta ont ajusté la méthode de calcul des redevances liées aux produits afin d'aligner les coûts engagés par la société sur les produits des CAÉ de TransAlta. De ce montant, 0,6 million de dollars sont liés à la période allant de la mise en place, le 9 août 2013, au 31 décembre 2013.

## 8. Imputation pour dépréciation d'actifs

Au cours de 2014, la société a comptabilisé une imputation pour dépréciation d'actifs avant impôts de 1,5 million de dollars et une reprise de l'imputation pour dépréciation d'actifs de 1,5 million de dollars (imputation pour dépréciation d'actifs de 3,7 millions de dollars en 2013), qui sont liées à diverses centrales hydroélectriques d'Ontario. Ces montants s'expliquent principalement par les modifications apportées aux plans d'investissement et d'exploitation.

## 9. Charge d'intérêt nette

Les composantes de la charge d'intérêt nette sont comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Intérêts sur la dette à long terme	35 567	29 436
Intérêts sur les lettres de crédit et garanties données en nantissement par TransAlta (note 24)	40	2 297
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif (note 13)	-	(2 147)
Produit d'intérêt	(22)	(15)
Désactualisation des provisions (note 17)	955	848
<b>Charge d'intérêt nette</b>	<b>36 540</b>	<b>30 419</b>

## 10. Impôts sur le résultat

### A. Comptes de résultat consolidés

#### I. Rapprochements des taux

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>65 592</b>	72 710
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(3 355)	(2 617)
<b>Résultat ajusté avant impôts sur le résultat</b>	<b>62 237</b>	70 093
Taux d'impôt canadien, fédéral et provincial, prévu par la loi (%)	25,0	25,0
Charge d'impôts sur le résultat prévue	15 559	17 523
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat résultant des éléments suivants :		
Réduction de valeur des actifs d'impôt différé	252	-
Différences au titre des taux prévus par la loi et autres taux	-	1 891
Revenu de dividendes non assujetti à l'impôt	(2 333)	-
Divers	101	421
<b>Charge d'impôts sur le résultat</b>	<b>13 579</b>	19 835
<b>Taux d'imposition effectif (%)</b>	<b>22</b>	28

#### II. Composantes de la charge d'impôts sur le résultat

Les composantes de la charge (du recouvrement) d'impôts sur le résultat sont présentées comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Charge d'impôt exigible	1 315	1 081
Ajustements au titre de l'impôt exigible d'exercices précédents	(132)	760
Ajustements au titre de l'impôt différé d'exercices précédents	102	(1 128)
Charge d'impôt différé découlant de la réduction de valeur d'actifs d'impôt différé	252	-
Charge d'impôt différé liée à la naissance et à la reprise des différences temporaires	12 042	17 231
Charge d'impôt différé résultant de modifications apportées aux taux d'impôt	-	1 891
<b>Charge d'impôts sur le résultat</b>	<b>13 579</b>	19 835

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Charge d'impôt exigible	1 183	1 841
Charge d'impôt différé	12 396	17 994
<b>Charge d'impôts sur le résultat</b>	<b>13 579</b>	19 835

### B. États des variations des capitaux propres consolidés

Le montant total d'impôt exigible et différé lié aux éléments portés au crédit ou au débit des capitaux propres est présenté comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat lié(e) aux :		
Couvertures de flux de trésorerie	(12)	296
Frais d'émission des actions ordinaires	-	(3 526)
<b>Recouvrement d'impôts sur le résultat présenté dans les capitaux propres</b>	<b>(12)</b>	(3 230)

### C. Composantes des passifs d'impôt différé nets

Les principales composantes des (actifs) passifs d'impôt différé nets de la société sont les suivantes :

Aux 31 décembre	2014	2013
Reports prospectifs de pertes d'exploitation et de pertes en capital nettes	(214 511)	(217 929)
Immobilisations corporelles	377 740	368 855
Actifs et passifs de gestion du risque, montant net	56	(26)
<b>Passifs d'impôt différé nets</b>	<b>163 285</b>	<b>150 900</b>

Les passifs d'impôt différé, montant net, présentés dans les états de la situation financière consolidés sont comme suit :

Aux 31 décembre	2014	2013
Actifs d'impôt différé	(32 249)	(29 751)
Passifs d'impôt différé	195 534	180 651
<b>Passifs d'impôt différé, montant net</b>	<b>163 285</b>	<b>150 900</b>

## 11. Participation ne donnant pas le contrôle

La participation ne donnant pas le contrôle de la société comprend la participation de 17 % de Natural Forces Technologies Inc. dans le parc éolien de Kent Hills. Les informations financières résumées relatives au parc éolien de Kent Hills se présentent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Résultats d'exploitation</b>		
Produits des activités ordinaires	36 156	31 717
Résultat net et total du résultat global	19 735	15 426

Aux 31 décembre	2014	2013
<b>Situation financière</b>		
Actifs courants	6 654	5 708
Actifs non courants	218 950	227 256
Passifs courants	(2 452)	(1 435)
Passifs non courants	(520)	(414)
Total des capitaux propres	222 632	231 115

## 12. Instruments financiers et gestion du risque

### A. Actifs financiers et passifs financiers – Classement et évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués régulièrement à la juste valeur ou au coût amorti (voir la note 2 C)). Le tableau suivant présente la valeur comptable et le classement des actifs financiers et des passifs financiers :

#### Valeur comptable des instruments financiers au 31 décembre 2014

	Couvertures de flux de trésorerie	Instruments dérivés classés comme détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente <sup>1</sup>	Autres passifs financiers	Total
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	23 726	-	-	23 726
Créances clients	-	-	35 667	-	-	35 667
Actifs de gestion du risque						
Courants	15	-	-	-	-	15
Non courants	5	-	-	-	-	5
Placement en actions privilégiées	-	-	-	119 179	-	119 179
<b>Passifs financiers</b>						
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	-	-	30 893	30 893
Dividendes à verser	-	-	-	-	14 714	14 714
Passifs de gestion du risque						
Courants	6	3	-	-	-	9
Non courants	-	128	-	-	-	128
Dettes à long terme <sup>2</sup>	-	-	-	-	658 455	658 455

<sup>1</sup> Évalués au coût (voir la section B. III. de la présente note).

<sup>2</sup> Inclut la partie courante.

#### Valeur comptable des instruments financiers au 31 décembre 2013

	Couvertures de flux de trésorerie	Instruments dérivés classés comme détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente <sup>1</sup>	Autres passifs financiers	Total
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	19 256	-	-	19 256
Créances clients	-	-	37 413	-	-	37 413
Actifs de gestion du risque						
Courants	22	-	-	-	-	22
Non courants	14	-	-	-	-	14
Placement en actions privilégiées	-	-	-	109 325	-	109 325
<b>Passifs financiers</b>						
Découvert bancaire	-	-	-	-	891	891
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	-	-	31 267	31 267
Dividendes à verser	-	-	-	-	29 239	29 239
Passifs de gestion du risque						
Courants	73	-	-	-	-	73
Non courants	2	65	-	-	-	67
Dettes à long terme <sup>2</sup>	-	-	-	-	684 215	684 215

<sup>1</sup> Évalués au coût (voir la section B. III. de la présente note).

<sup>2</sup> Inclut la partie courante.

## B. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait obtenu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif si une transaction ordonnée entre des intervenants du marché avait lieu à la date d'évaluation. La juste valeur peut être établie au moyen du prix négocié pour cet instrument dans un marché actif auquel la société a accès. En l'absence d'un marché actif, les justes valeurs sont calculées par la société d'après des modèles d'évaluation ou par rapport à d'autres produits semblables dans les marchés actifs.

Les justes valeurs calculées selon les modèles d'évaluation exigent de recourir à des hypothèses. Afin de déterminer ces hypothèses, la société examine d'abord les données de marché observables de l'extérieur. Dans certaines circonstances, la société a recours à des données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

### I. Établissement des niveaux et classements

Les classements de niveaux I, II et III de la hiérarchie de la juste valeur utilisée par la société sont définis comme suit :

#### a. Niveau I

Les justes valeurs sont calculées au moyen de données d'entrée correspondant aux cours du marché (non rajustés) dans les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la société a accès à la date d'évaluation.

#### b. Niveau II

Les justes valeurs sont évaluées au moyen de données d'entrée autres que les cours du marché visés au niveau I qui sont observables pour les actifs ou les passifs concernés, directement ou indirectement.

Les justes valeurs de niveau II des produits de base sont déterminées par l'utilisation des cours sur des marchés actifs, qui sont dans certains cas ajustés pour tenir compte des facteurs propres aux actifs ou aux passifs, comme les écarts de base et les écarts liés à l'emplacement. Les justes valeurs de niveau II comprennent les instruments dérivés négociés hors Bourse dont les valeurs sont fondées sur les courbes observables des contrats à terme normalisés sur produits de base ainsi que les instruments dérivés dont les données d'entrée sont validées par les cours des courtiers ou par d'autres fournisseurs de données de marché accessibles au public. Les justes valeurs de niveau II sont également déterminées en utilisant des techniques d'évaluation, comme les modèles d'évaluation des options et les formules de régression ou d'extrapolation, où les données d'entrée sont déjà observables, y compris les prix des produits de base pour des actifs ou passifs semblables dans des marchés actifs, et les volatilités implicites des options.

Les justes valeurs de niveau II des autres actifs et passifs de gestion du risque sont établies en utilisant des techniques d'évaluation, par exemple au moyen des flux de trésorerie actualisés. La société utilise des données d'entrée observables autres que les cours du marché non ajustés qui sont observables pour les actifs ou les passifs, comme les courbes de rendement du taux d'intérêt, les ajustements de l'évaluation du crédit et les taux de change. Pour certains instruments financiers au titre desquels le volume des transactions est insuffisant ou les transactions ne sont pas récentes, la société se fie aux données d'entrée sur les taux d'intérêt et les taux de change similaires et à d'autres informations de tiers comme les écarts de crédit.

#### c. Niveau III

Les justes valeurs sont calculées en utilisant des données d'entrée pour des actifs ou des passifs qui ne sont pas observables.

La société peut conclure des opérations sur des produits de base pour lesquelles il n'y a pas de données de marché observables disponibles. Dans ces cas-là, les justes valeurs de niveau III sont établies en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation à la valeur prévue avec des données d'entrée reposant sur les données historiques comme la disponibilité de l'unité, la congestion du transport, les profils de la demande pour des contrats non standardisés distincts et des produits structurés, et/ou les volatilités ainsi que les corrélations entre les produits provenant des prix historiques.

La société peut détenir aussi des contrats dont la durée s'étend au-delà d'une période de négociation liquide. Comme les prévisions de prix à terme ne sont pas disponibles pour la durée complète de ces contrats, leur valeur est déterminée à partir d'une prévision reposant sur une combinaison de modèles fondamentaux externes et internes, y compris l'actualisation. Par conséquent, ces contrats sont classés dans le niveau III.

TransAlta a une politique de gestion du risque lié aux produits de base qui régit ses activités de négociation pour compte propre et les opérations de couverture des produits de base entreprises pour le compte de la société, et qui définit et précise les responsabilités en matière de contrôle et de gestion associées aux opérations liées aux produits de base, ainsi que la nature et la fréquence des rapports exigés au titre de ces activités.



Les méthodes et procédures au titre de l'évaluation de la juste valeur de niveau III des produits de base sont établies par le service de gestion du risque de TransAlta pour le compte de la société. Les justes valeurs de niveau III sont calculées au moyen du système de gestion du risque des opérations sur les produits énergétiques de TransAlta selon les données contractuelles sous-jacentes et les données d'entrée observables et non observables. L'établissement de données d'entrée non observables repose sur le jugement. Pour assurer la vraisemblance, les évaluations de la juste valeur de niveau III produites par le système sont passées en revue et validées par le Service de gestion du risque et le Service des finances de TransAlta. L'examen s'effectue officiellement chaque trimestre, ou plus souvent si les procédures d'examen et de surveillance quotidiens permettent d'identifier des variations non prévues de la juste valeur ou des changements dans les principaux paramètres.

## II. Produits de base et autres actifs et passifs de gestion du risque

Les actifs et passifs de gestion du risque fondés sur les produits de base sont liés aux activités de négociation et à certaines activités d'impartition. Les autres actifs et passifs de gestion du risque incluent les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés pour la couverture du risque de change.

Les tableaux suivants résument les facteurs clés influant sur la juste valeur des actifs et passifs de gestion du risque de la société par niveau de classement au cours des exercices clos respectivement les 31 décembre 2014 et 2013 :

	Couvertures de flux de trésorerie	Éléments autres que de couverture	Éléments autres que de couverture	Total		Total
	Niveau II	Niveau II	Niveau III	Niveau II	Niveau III	
Passifs nets de gestion du risque au 31 décembre 2013	(39)	-	(65)	(39)	(65)	(104)
Variations attribuables aux :						
Variations des prix du marché pour les contrats existants	382	-	(63)	382	(63)	319
Variations des prix du marché pour les nouveaux contrats	-	(3)	-	(3)	-	(3)
Contrats réglés	(5)	(324)	-	(329)	-	(329)
Abandon de la comptabilité de couverture pour certains contrats	(324)	324	-	-	-	-
<b>Actifs (passifs) nets de gestion du risque au 31 décembre 2014</b>	<b>14</b>	<b>(3)</b>	<b>(128)</b>	<b>11</b>	<b>(128)</b>	<b>(117)</b>
<b>Informations supplémentaires sur le niveau III :</b>						
Total des pertes incluses dans le résultat avant impôts sur le résultat			(63)		(63)	(63)
Pertes latentes incluses dans le résultat avant impôts sur le résultat liées au passif net détenu au 31 décembre 2014			(63)		(63)	(63)
	Couvertures de flux de trésorerie	Éléments autres que de couverture	Éléments autres que de couverture	Total		Total
	Niveau II	Niveau II	Niveau III	Niveau II	Niveau III	
Actifs nets de gestion du risque au 31 décembre 2012	664	-	210	664	210	874
Variations attribuables aux :						
Variations des prix du marché pour les contrats existants	(3)	-	(7)	(3)	(7)	(10)
Variations des prix du marché pour les nouveaux contrats	(56)	-	-	(56)	-	(56)
Contrats réglés	(644)	-	(268)	(644)	(268)	(912)
Passifs nets de gestion du risque au 31 décembre 2013	(39)	-	(65)	(39)	(65)	(104)
<b>Informations supplémentaires sur le niveau III :</b>						
Total des pertes incluses dans le résultat avant impôts sur le résultat			(7)		(7)	(7)
Pertes latentes incluses dans le résultat avant impôts sur le résultat liées au passif net détenu au 31 décembre 2013			(275)		(275)	(275)

Dans la mesure du possible, les variations des actifs et des passifs nets de gestion du risque pour les positions des éléments autres que de couverture sont reflétées dans le résultat net.

Selon les estimations, l'incidence de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles à titre de données d'entrée pour les techniques d'évaluation à partir desquelles les justes valeurs de niveau III des produits de base sont déterminées au 31 décembre 2014 est de +/- 0,1 million de dollars (+/- 0,1 million de dollars en 2013). Les justes valeurs sont soumises à des simulations de crise en ce qui concerne les volumes et les prix. Les volumes variables sont soumis à des simulations de crise selon un écart type à la hausse et à la baisse au moyen des données de production historiques disponibles. Les prix sont soumis à des simulations de crise au titre des contrats à long terme, pour lesquels il n'existe pas de cours sur les marchés liquides, au moyen de sources prévisionnelles internes et externes variées afin d'établir une fourchette de prix élevés et moins élevés.

### III. Instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, du découvert bancaire, des créances clients, des dettes fournisseurs et charges à payer, et des dividendes à verser se rapproche de leur juste valeur présentée à la date de l'état de la situation financière en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme de la société au 31 décembre 2014 était de 682,1 millions de dollars (700,7 millions de dollars en 2013), dont la totalité était incluse dans le niveau II. La juste valeur des débentures de la société est établie en utilisant les prix observés sur les marchés secondaires. La juste valeur de l'autre dette à long terme est déterminée en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance.

Le placement de la société en actions privilégiées de catégorie A d'une filiale de TransAlta (voir la note 15) a été désigné comme étant disponible à la vente. La valeur du placement peut fluctuer en fonction de la variation de la juste valeur des unités membres de Wyoming Wind LLC. Il n'y a pas de cours du marché pour un instrument identique dans un marché actif. Par conséquent, la société a établi que la juste valeur du placement en actions privilégiées ne peut être évaluée de façon fiable, les probabilités des différentes estimations ne pouvant être raisonnablement appréciées, notamment en raison du fait qu'il s'agit d'un placement dans des titres de partie liée. Le placement en actions privilégiées est donc évalué au coût. La société prévoit réaliser la valeur du placement au fil du temps et d'un commun accord avec TransAlta.

### IV. Couvertures de flux de trésorerie

#### a. Gestion du risque de change

La société utilise des contrats de change à terme pour couvrir une partie de ses encaissements et dépenses futurs libellés en monnaies étrangères et pour gérer l'exposition au risque de change au titre de la dette libellée en monnaies étrangères.

Aux 31 décembre		2014		2013			
Notionnel vendu	Notionnel acquis	Passif à la juste valeur	Échéance	Notionnel vendu	Notionnel acquis	Actif (passif) à la juste valeur	Échéance
2 494 CAD	1 763 EUR	(5)	2015	2 577 CAD	1 763 EUR	16	2014
-	-	-	-	21 544 CAD	20 000 USD	(72)	2014

#### b. Incidence des couvertures de flux de trésorerie

Les tableaux ci-dessous résument les montants avant impôts comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, puis reclassés relativement à la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie. Aucune inefficacité importante n'a été comptabilisée.

Exercice clos le 31 décembre 2014			
Dérivés inclus dans des relations de couverture de flux de trésorerie	Profit (perte) avant impôts comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Emplacement (du profit) de la perte reclassé(e) hors des autres éléments du résultat global	(Profit) perte avant impôts reclassé(e) hors des autres éléments du résultat global
Contrats sur produits de base	(1)	Produits des activités ordinaires	2
Contrats de change à terme sur les couvertures de projets	(124)	Immobilisations corporelles	-
Contrats de change à terme sur la dette en dollars américains	396	(Profit) perte de change	(234)
<b>Incidence sur les autres éléments du résultat global</b>	<b>271</b>	<b>Incidence sur les autres éléments du résultat global</b>	<b>(232)</b>

Exercice clos le 31 décembre 2013			
	Profit (perte) avant impôts comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Emplacement (du profit) de la perte reclassé(e) hors des autres éléments du résultat global	(Profit) perte avant impôts reclassé(e) hors des autres éléments du résultat global
Dérivés inclus dans des relations de couverture de flux de trésorerie			
Contrats sur produits de base	(3)	Produits des activités ordinaires	(307)
Contrats de change à terme sur les couvertures de projets	214	Immobilisations corporelles	1 687
Contrats de change à terme sur les couvertures de la dette en dollars américains	582	(Profit) perte de change	(720)
Incidence sur les autres éléments du résultat global	793	Incidence sur les autres éléments du résultat global	660

## V. Éléments autres que de couverture

La société conclut régulièrement des contrats de change à terme afin de couvrir les flux de trésorerie libellés en monnaies étrangères futurs pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas considérée. Ces éléments sont classés comme détenus à des fins de transaction, et les variations de la juste valeur liées à ces opérations sont comptabilisées en résultat net.

Les notionnels en cours et les justes valeurs qui sont associées à ces contrats à terme sont comme suit :

Aux 31 décembre 2014				2013			
Notionnel vendu	Notionnel acquis	Passif à la juste valeur	Échéance	Notionnel vendu	Notionnel acquis	Actif (passif) à la juste valeur	Échéance
5 016 CAD	4 300 USD	(3)	2015	-	-	-	-

## C. Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers et des instruments dérivés

### I. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que les clients ou les contreparties occasionnent une perte financière à la société en ne s'acquittant pas de leurs obligations, ainsi que le risque lié aux variations de la solvabilité des entités lorsque celles-ci exposent la société à un risque commercial. La société gère activement son risque de crédit en évaluant la capacité des contreparties à respecter leurs engagements en vertu des contrats visés avant de les conclure. La société examine minutieusement la solvabilité de toutes les contreparties et, le cas échéant, obtient des garanties des sociétés, des garanties en espèces ou des lettres de crédit pour assurer le recouvrement ultime de ces créances. Dans le cas des opérations liées aux produits de base, la société fixe des limites de crédit strictes pour chaque contrepartie et surveille les expositions quotidiennement. Si les limites de crédit sont dépassées, la société exigera une garantie de la contrepartie ou suspendra ses activités de négociation avec cette dernière.

L'exposition au risque de crédit de la société est limitée, étant donné que la majorité de ses contrats de vente d'électricité sont conclus avec TransAlta Corporation, des gouvernements et des services publics de grande envergure qui exercent des activités soutenues. Par le passé, la société n'a eu aucun problème de recouvrement lié à ses créances, et le classement des créances par échéance est revu régulièrement pour assurer le recouvrement en temps opportun des montants dus à la société.

L'exposition maximale au risque de crédit de la société au 31 décembre 2014, compte non tenu de la garantie détenue ou du droit de compensation, est représentée par les valeurs comptables actuelles des créances clients et des actifs de gestion du risque figurant dans les états de la situation financière consolidés.

La société utilise des notes de solvabilité externes, ainsi que des notes de solvabilité internes si des notes de solvabilité externes ne sont pas disponibles, pour établir les limites de crédit des contreparties. Aux 31 décembre 2014 et 2013, presque toutes les contreparties de la société étaient considérées comme ayant une note de première qualité. Le classement des créances de la société se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2014	2013
Créances de moins de 60 jours	33 327	37 413
Créances de 60 à 120 jours	1 725	-
Créances de plus de 120 jours	615	-
<b>Total des créances clients</b>	<b>35 667</b>	<b>37 413</b>

Au 31 décembre 2014, la société avait un contrat avec deux clients non liés dont le solde impayé représentait respectivement plus de 10 % du total des créances clients impayées. La société a évalué que le risque de défaut lié à ces clients était minime.

## II. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à la capacité de la société d'avoir accès au capital requis pour ses opérations de couverture du prix des produits de base, ses projets en immobilisations, le refinancement de sa dette et les activités générales du siège social. La société tient à maintenir une situation financière solide.

La société gère son risque de liquidité associé aux passifs financiers en utilisant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des conventions d'emprunt conclues avec TransAlta. Au 31 décembre 2014, la société se conformait à toutes les clauses restrictives relatives à sa dette.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la société :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020 et par la suite	Total
Dettes fournisseurs et charges à payer	30 893	-	-	-	-	-	<b>30 893</b>
Dette à long terme	194 974	67 866	24 413	291 211	26 422	56 088	<b>660 974</b>
(Actifs) passifs nets de gestion du risque	(6)	(2)	4	5	5	111	<b>117</b>
Intérêt sur la dette à long terme <sup>1</sup>	29 444	22 272	19 905	12 089	2 630	1 966	<b>88 306</b>
Dividendes à verser	14 714	-	-	-	-	-	<b>14 714</b>
<b>Total</b>	<b>270 019</b>	<b>90 136</b>	<b>44 322</b>	<b>303 305</b>	<b>29 057</b>	<b>58 165</b>	<b>795 004</b>

<sup>1</sup> Non comptabilisé à titre de passif financier aux états de la situation financière consolidés.

La société gère son risque de liquidité associé aux débetures échéant en 2015 et par la suite en élaborant et en révisant les plans de financement à long terme reflétant les plans d'affaires et la disponibilité de capitaux sur le marché.

## III. Risque de change

De temps à autre, la société conclut des transactions en monnaies autres que sa monnaie fonctionnelle, comme le dollar américain ou l'euro. La société gère ces risques en concluant des couvertures des flux de trésorerie en monnaies étrangères lorsqu'elle le juge nécessaire. En outre, un risque lié aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain pourrait découler de la participation financière dans le parc éolien du Wyoming, puisque les distributions reçues au titre du placement sont libellées en dollars américains. Toutefois, cette exposition est en partie contrebalancée par le paiement des intérêts libellés en dollars américains sur l'emprunt lié à l'acquisition du parc éolien du Wyoming et sur les débetures libellées en dollars américains de la société.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013, l'incidence possible sur le résultat net et les autres éléments du résultat global des fluctuations des taux de change associés aux instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle est présentée ci-dessous. L'analyse de sensibilité a été préparée en utilisant l'évaluation par la direction selon laquelle une augmentation ou une diminution moyenne de 0,04 \$ (0,05 \$ en 2013) de ces monnaies par rapport au dollar canadien est une variation potentielle raisonnable au cours du prochain trimestre.

Exercices clos les 31 décembre	2014		2013	
	Augmentation du résultat net <sup>1</sup>	Profit au titre des autres éléments du résultat global <sup>1</sup>	Diminution du résultat net <sup>1</sup>	Profit au titre des autres éléments du résultat global <sup>1</sup>
Monnaie étrangère				
Dollar américain	2	-	-	-
Euro	-	53	-	71
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>53</b>	<b>-</b>	<b>71</b>

<sup>1</sup> Ces calculs supposent une augmentation de la valeur de ces monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. Une diminution aurait l'effet contraire.

## IV. Risque de taux d'intérêt

La totalité de la dette à long terme de la société qui est décrite à la note 16 inclut une dette portant intérêt à des taux fixes. Par conséquent, la société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt.

La stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt de la société est de minimiser la volatilité des flux de trésorerie en s'assurant que la totalité de sa dette à long terme porte intérêt à des taux fixes.

## V. Risque lié au prix des produits de base

Le profil contractuel de la société réduit le risque lié aux prix des produits de base, la société vendant presque toute l'électricité produite en vertu de contrats à long terme.

La société est exposée aux fluctuations de certains prix des produits de base liés aux contrats de dérivés sur produits de base, lesquels sont touchés par les fluctuations du prix à terme de l'électricité en Alberta. Les fluctuations des prix du marché associées aux couvertures de flux de trésorerie n'ont pas d'incidence sur le résultat net au cours de la période pendant laquelle elles surviennent. Les variations de la juste valeur pendant la période sont plutôt différées jusqu'au règlement au moyen des autres éléments du résultat global.

La valeur à risque («VaR») est la mesure la plus fréquemment employée pour faire le suivi du risque de marché associé aux produits de base et autres instruments dérivés et gérer celui-ci. Une mesure de la VaR donne, à un niveau de confiance précis, une perte maximale estimée avant impôts qui pourrait être subie sur une période donnée. La VaR sert à déterminer les variations possibles de la valeur des actifs et des passifs de gestion du risque de la société sur une période de trois jours avec un niveau de confiance de 95 % résultant des fluctuations normales du marché. La VaR est estimée au moyen de l'approche de la variance/covariance historique. La VaR associée aux actifs et aux passifs nets de gestion du risque lié aux produits de base au 31 décembre 2014 était de néant (néant en 2013).

### 13. Immobilisations corporelles

Les variations du coût des principales catégories d'immobilisations corporelles et l'amortissement cumulé connexe sont comme suit :

	Production d'énergie hydroélectrique	Production d'énergie éolienne	Actifs en construction	Pièces de rechange et autres	Total
<b>Coût</b>					
Au 31 décembre 2012	253 131	1 735 493	188 884	6 610	2 184 118
Acquisitions	2 062	4 771	38 963	1 002	46 798
Cessions	(430)	(251)	-	-	(681)
Révision et augmentation des frais de démantèlement	(486)	1 103	-	-	617
Imputation pour dépréciation d'actifs (note 8)	(3 663)	-	-	-	(3 663)
Réévaluation <sup>1</sup>	(3 804)	(201 999)	-	-	(205 803)
Transferts	140	227 707	(227 847)	-	-
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>246 950</b>	<b>1 766 824</b>	<b>-</b>	<b>7 612</b>	<b>2 021 386</b>
Acquisitions	806	5 757	-	1 629	8 192
Cessions	(163)	(2 200)	-	-	(2 363)
Révision et augmentation des frais de démantèlement	1 856	1 066	-	-	2 922
Imputation pour dépréciation d'actifs (note 8)	(1 500)	-	-	-	(1 500)
Reprise de l'imputation pour dépréciation d'actifs (note 8)	1 572	-	-	-	1 572
Transferts	-	(222)	-	(305)	(527)
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>249 521</b>	<b>1 771 225</b>	<b>-</b>	<b>8 936</b>	<b>2 029 682</b>
<b>Amortissement cumulé</b>					
Au 31 décembre 2012	44 296	201 325	-	-	245 621
Amortissement	7 041	61 798	-	-	68 839
Cessions	(23)	(50)	-	-	(73)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>51 314</b>	<b>263 073</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>314 387</b>
Amortissement	7 143	58 298	-	-	65 441
Reprise de l'imputation pour dépréciation d'actifs (note 8)	72	-	-	-	72
Cessions	(65)	(405)	-	-	(470)
Transferts	-	(28)	-	-	(28)
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>58 464</b>	<b>320 938</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>379 402</b>
<b>Valeur comptable</b>					
Au 31 décembre 2013	195 636	1 503 751	-	7 612	1 706 999
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>191 057</b>	<b>1 450 287</b>	<b>-</b>	<b>8 936</b>	<b>1 650 280</b>

<sup>1</sup> À l'acquisition, la valeur comptable de certaines centrales éoliennes et hydroélectriques a été réévaluée par la société selon les CAÉ de TransAlta (voir la note 4).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, 2,1 millions de dollars d'intérêts ont été incorporés dans le coût des immobilisations corporelles à un taux moyen pondéré de 5,46 %. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun intérêt n'a été incorporé dans le coût des immobilisations corporelles.

La société détient des installations de transport d'électricité pour le parc éolien de Kent Hills qui sont louées dans le cadre d'un contrat de location-financement. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable nette comprise dans les immobilisations corporelles de production d'énergie éolienne était de 5,0 millions de dollars (5,3 millions de dollars en 2013).

## 14. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des variations de la valeur comptable des immobilisations incorporelles est présenté ci-dessous :

	Contrats d'électricité <sup>1</sup>	Logiciels	Total
<b>Coût</b>			
Au 31 décembre 2012	134 500	1 910	136 410
Acquisitions	-	(137)	(137)
Réévaluation <sup>2</sup>	-	(700)	(700)
Au 31 décembre 2013	134 500	1 073	<b>135 573</b>
Acquisitions	-	16	<b>16</b>
Transferts	-	348	<b>348</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>134 500</b>	<b>1 437</b>	<b>135 937</b>
<b>Amortissement cumulé</b>			
Au 31 décembre 2012	22 820	329	23 149
Amortissement	6 855	285	7 140
Au 31 décembre 2013	29 675	614	<b>30 289</b>
Amortissement	6 844	144	<b>6 988</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>36 519</b>	<b>758</b>	<b>37 277</b>
<b>Valeur comptable</b>			
Au 31 décembre 2013	104 825	459	105 284
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>97 981</b>	<b>679</b>	<b>98 660</b>

<sup>1</sup> Comprennent des valeurs liées à certains contrats d'électricité qui découlent de l'acquisition de CHD par TransAlta, aux termes desquels le prix de l'électricité à livrer était supérieur au prix du marché.

<sup>2</sup> À l'acquisition, la valeur comptable de certaines immobilisations incorporelles a été réévaluée par la société selon les CAÉ de TransAlta (voir la note 4).

## 15. Placement en actions privilégiées

Le 20 décembre 2013, la société a acquis une participation financière dans Wyoming Wind LLC, celle-ci ayant été acquise à la même date par TransAlta, grâce à un investissement de 102,7 millions de dollars américains visant 1 027 491 actions privilégiées de catégorie A d'une filiale de TransAlta. Les seules activités de Wyoming Wind LLC se résument à celles du parc éolien du Wyoming.

Les actions privilégiées sont assorties de dividendes en espèces cumulatifs mensuels, qui sont fondés sur le résultat net avant impôts et les distributions de Wyoming Wind LLC, et y sont liés. Les actions privilégiées sont rachetables au gré de la société ou de l'émetteur à tout moment après le 20 décembre 2016, ou lorsque surviennent des événements particuliers relatifs à la liquidation ou à la vente de la participation dans Wyoming Wind LLC. Le prix de rachat correspond au prix d'émission initial des actions privilégiées majoré, s'il est positif, de 95 % de l'excédent de la juste valeur de l'unité membre de Wyoming Wind LLC à la date de rachat sur le prix d'émission initial.

Les informations financières résumées relatives à Wyoming Wind LLC se présentent comme suit :

<b>Exercices clos les 31 décembre</b>	<b>2014</b>	2013
<b>Résultats d'exploitation</b>		
Produits des activités ordinaires	<b>18 894</b>	1 066
Résultat net et total du résultat global	<b>8 798</b>	874
<b>Flux de trésorerie</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>1 706</b>	443
Distributions au propriétaire	<b>8 217</b>	-
<b>Aux 31 décembre</b>	<b>2014</b>	2013
<b>Situation financière</b>		
Actifs courants	<b>4 867</b>	1 089
Actifs non courants	<b>120 315</b>	112 636
Passifs courants	<b>(1 487)</b>	(1 427)
Passifs non courants	<b>(3 577)</b>	(2 743)
Capitaux propres	<b>120 118</b>	109 555

Le revenu de dividendes provenant des actions privilégiées au titre du parc éolien du Wyoming s'est établi à 9,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (néant en 2013).

Les composantes des dividendes gagnés sont comme suit :

<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	<b>2014</b>
Dividendes calculés selon le résultat avant impôts	8 265
Dividendes calculés selon les distributions au comptant en excédent du résultat avant impôts	1 066
<b>Total du revenu de dividendes</b>	<b>9 331</b>

## 16. Dette à long terme

### A. Encours

<b>Aux 31 décembre</b>	<b>2014</b>			<b>2013</b>		
	<b>Valeur comptable</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Intérêt<sup>1</sup></b>	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt <sup>1</sup>
Débetures non garanties	<b>344 201</b>	<b>346 698</b>	<b>5,91 %</b>	340 866	344 780	5,91 %
Débetures garanties	<b>34 978</b>	<b>35 000</b>	<b>5,28 %</b>	34 821	35 000	5,28 %
Prêt à terme amortissable	<b>178 364</b>	<b>178 364</b>	<b>4,00 %</b>	200 000	200 000	4,00 %
Prêt lié à l'acquisition du parc éolien du Wyoming <sup>2</sup>	<b>100 912</b>	<b>100 912</b>	<b>4,00 %</b>	108 528	108 528	4,00 %
	<b>658 455</b>	<b>660 974</b>		684 215	688 308	
Moins : tranche courante	<b>(194 951)</b>	<b>(194 951)</b>		(37 596)	(37 596)	
<b>Total de la dette à long terme</b>	<b>463 504</b>	<b>466 023</b>		646 619	650 712	

<sup>1</sup> Le taux d'intérêt reflète le taux stipulé ou le taux moyen pondéré en fonction de l'encours du capital.

<sup>2</sup> Montant de 87,0 millions de dollars américains (102,0 millions de dollars américains en 2013).

**Les débetures non garanties** portent intérêt à des taux fixes se situant entre 5,33 % et 7,31 %. Les intérêts sont payables tous les semestres, et aucun remboursement de capital ne doit être effectué avant l'échéance qui varie de 2015 à 2018. Ces débetures ne sont pas garanties. Des débetures de série 5 de 23,2 millions de dollars (21,3 millions de dollars en 2013) d'un montant en capital de 20,0 millions de dollars américains sont incluses dans ce montant.

**Les débetures garanties** portent intérêt à un taux de 5,28 %. Les intérêts sont payables tous les semestres, et aucun remboursement de capital ne doit être effectué avant l'échéance en février 2015. Les débetures sont garanties par l'installation hydroélectrique de Pingston et ne comportent pas de recours en ce qui a trait aux participants de la coentreprise (voir la note 27).

**Le prêt à terme amortissable** consiste en un prêt non garanti en faveur de TransAlta à titre de contrepartie partielle pour l'acquisition en 2013 d'actifs de production éolienne et hydroélectrique auprès de TransAlta (voir la note 4). Le prêt a une échéance de sept ans et porte intérêt à un taux de 4,0 %, un montant de capital et d'intérêts de 14,7 millions de dollars étant payable tous les semestres.

**Le prêt lié à l'acquisition du parc éolien du Wyoming** consiste en un prêt libellé en dollars américains octroyé par TransAlta afin de financer l'acquisition de la participation financière dans Wyoming Wind LLC. Le prêt est non garanti et porte intérêt à un taux de 4,0 %, les intérêts étant payables trimestriellement. Des remboursements de capital d'un total d'au moins 15,0 millions de dollars américains sont exigés pour 2015 et 2016. Le solde de capital impayé à la date d'échéance, soit le 31 décembre 2018, devra être réglé à ce moment-là.

La société dispose d'une facilité de crédit liée au fonds de roulement non garantie de 100,0 millions de dollars consentie par TransAlta à titre de prêteur. Les emprunts en vertu de la facilité portent intérêt au taux des acceptations bancaires, majoré d'un écart de taux de 200 points de base par année. Au 31 décembre 2014, le taux d'emprunt applicable était d'environ 3,30 %. La facilité est obtenue aux fins générales de la société, y compris ses besoins courants en matière de financement et de fonds de roulement. Aux 31 décembre 2014 et 2013, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.

## B. Restrictions

Les débetures non garanties comportent des clauses financières restrictives exigeant que le produit tiré de la vente de certains actifs soit réinvesti dans des actifs renouvelables semblables.

## C. Remboursements de capital

	2015	2016	2017	2018	2019	2020 et par la suite	Total
Remboursements de capital	194 974	67 866	24 413	291 211	26 422	56 088	<b>660 974</b>

## 17. Provision pour frais de démantèlement

La variation des soldes de la provision pour frais de démantèlement et de remise en état est présentée ci-dessous :

	Démantèlement et remise en état
Solde au 31 décembre 2012	10 945
Passifs contractés	1 391
Désactualisation	848
Révisions des taux d'actualisation	(774)
Solde au 31 décembre 2013	<b>12 410</b>
Désactualisation	<b>955</b>
Révisions des taux d'actualisation	<b>2 922</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>16 287</b>

La société comptabilise une provision pour frais de démantèlement et de remise en état pour toutes les centrales à l'égard desquelles elle a l'obligation juridique ou implicite d'enlever les installations à la fin de leur durée d'utilité et de remettre le site en état. La société estime à environ 133,0 millions de dollars le montant non actualisé des flux de trésorerie nécessaire pour s'acquitter des obligations de démantèlement et de remise en état entre 2029 et 2060. La grande partie des coûts sera engagée entre 2030 et 2050.

## 18. Produits différés

Les produits différés sont constitués principalement d'un paiement reçu au titre d'une option de prolongation de la durée du contrat par l'acheteur dans le cadre d'un CAÉ. Ce montant est amorti selon le mode linéaire dans les produits des activités ordinaires sur la durée initiale du contrat.



## 19. Actions ordinaires

### A. Autorisées et en circulation

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions ordinaires donnent droit à un vote par action aux assemblées des actionnaires. Les actions privilégiées peuvent être émises en séries et comportent des droits, restrictions, conditions et limites que le conseil peut déterminer de temps à autre.

Les actions ordinaires émises et en circulation de la société sont comme suit :

Aux 31 décembre	2014		2013	
	Actions ordinaires (en millions)	Montant (en milliers)	Actions ordinaires (en millions)	Montant (en milliers)
Émises et en circulation au début de l'exercice	114,7	1 223 845	-	-
Émises à l'acquisition des actifs acquis	-	-	66,7	666 667
Émises au règlement du billet relatif à l'acquisition	-	-	0,9	9 000
Émises au règlement du billet à court terme	-	-	25,0	250 000
Ajustements d'évaluation <sup>1</sup>	-	-	-	87 755
<b>Actions émises à la société mère</b>	<b>114,7</b>	<b>1 223 845</b>	<b>92,6</b>	<b>1 013 422</b>
Premier appel public à l'épargne, y compris l'option de surallocation des preneurs fermes <sup>2</sup>	-	-	22,1	210 423
<b>Émises et en circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>114,7</b>	<b>1 223 845</b>	<b>114,7</b>	<b>1 223 845</b>

<sup>1</sup> Découlant de l'utilisation de la méthode de continuité des intérêts communs.

<sup>2</sup> Déduction faite des frais d'émission après impôts de 10,6 millions de dollars (frais d'émission de 14,1 millions de dollars, moins l'incidence fiscale de 3,5 millions de dollars).

### B. Dividendes

Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires de la société sont fixés par le conseil.

Le tableau suivant présente les dividendes sur actions ordinaires déclarés en 2014 et 2013 :

Dividendes déclarés	Total des dividendes par action	Total des dividendes	TransAlta	Autres actionnaires
Exercice clos le 31 décembre 2014	0,64160	73 570	51 720	21 850
Exercice clos le 31 décembre 2013	0,48974	56 157	45 333	10 824

Le 12 février 2015, la société a déclaré des dividendes mensuels de 0,06416 \$ par action ordinaire payables le 31 mars 2015, le 30 avril 2015 et le 29 mai 2015.

## 20. Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Source (utilisation) :		
Créances clients	1 745	4 136
Charges payées d'avance	1 058	(3 761)
Stocks	140	15
Impôts sur le résultat à recevoir	-	(179)
Dettes fournisseurs et charges à payer	(780)	6 475
Impôts sur le résultat à payer	40	1 218
Divers	-	(25)
<b>Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation</b>	<b>2 203</b>	<b>7 879</b>

## 21. Capital

La société, en procédant à la gestion de son capital, vise à garantir sa capacité à soutenir ses activités quotidiennes et à honorer ses obligations financières, ainsi qu'à offrir des perspectives de croissance et à assurer des distributions stables et prévisibles aux actionnaires.

Les composantes du capital de la société sont présentées dans le tableau qui suit :

Aux 31 décembre	2014	2013	Augmentation/ (diminution)
Partie courante de la dette à long terme	194 951	37 596	157 355
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles <sup>1</sup>	(23 726)	(18 365)	(5 361)
	171 225	19 231	151 994
Dette à long terme	463 504	646 619	(183 115)
Capitaux propres			
Actions ordinaires	1 223 845	1 223 845	-
Déficit	(221 175)	(196 263)	(24 912)
Cumul des autres éléments du résultat global	238	187	51
Participation ne donnant pas le contrôle	37 847	39 290	(1 443)
	1 504 259	1 713 678	(209 419)
<b>Total du capital</b>	<b>1 675 484</b>	<b>1 732 909</b>	<b>(57 425)</b>

<sup>1</sup> La société inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie dont elle dispose, déduction faite du découvert bancaire, à titre de réduction dans le calcul du capital, le capital étant géré en interne et évalué par la direction au moyen d'une position de dette nette. À cet égard, ces fonds peuvent être mis à la disposition de la société et utilisés par celle-ci pour faciliter le remboursement de la dette.

La structure du capital et les objectifs de gestion du capital de la société sont les mêmes qu'au 31 décembre 2013.

Même si la filiale CHD de la société a émis certaines débentures, les provisions liées aux clauses restrictives financières connexes n'exigent pas qu'elle respecte un ratio minimum d'endettement. CHD se conformait à toutes les clauses restrictives relatives à sa dette. En outre, le prêt à terme amortissable et le prêt lié à l'acquisition du parc éolien du Wyoming consentis par TransAlta n'exigent pas de la société qu'elle maintienne un ratio d'endettement précis ou d'autres ratios.

La société devra refinancer, ou sinon rembourser, les débentures de CHD à mesure qu'elles arrivent à échéance, soit de 2015 à 2018 (voir la note 16). Rien ne garantit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation seront suffisants ou que la société sera en mesure d'obtenir du financement, pour rembourser le capital de ces débentures.

Les dividendes sur actions ordinaires de la société sont versés à la discrétion du conseil d'administration. Dans le cadre de la détermination du paiement et du niveau des dividendes futurs, le conseil d'administration considère le rendement financier, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les besoins sur le plan du financement des activités et de la croissance en regard du rendement à fournir aux actionnaires.

## 22. Entreprises communes

Les entreprises communes de la société aux 31 décembre 2014 et 2013 comprennent ce qui suit :

Entreprises communes	Propriété (en pourcentage)	Description
McBride Lake	50	Centrale éolienne en Alberta exploitée par la société
Pingston	50	Centrale hydroélectrique en Colombie-Britannique exploitée par la société
Soderglen	50	Centrale éolienne en Alberta exploitée par la société

## 23. Engagements et éventualités

### A. Contrats sur des biens et services

Dans le cours normal des affaires, la société conclut régulièrement des contrats pour l'achat de biens et de services et pour la location d'équipement. La société a en outre plusieurs ententes de service à long terme en vigueur pour la réparation et l'entretien des turbines de centrales éoliennes. De plus, la société a conclu une entente avec TransAlta à l'égard de services administratifs généraux.

Les paiements futurs approximatifs en vertu de ces obligations contractuelles et d'autres obligations se présentent comme suit :

	Ententes de service à long terme	Services administratifs généraux	Contrats de location d'équipement et redevances d'utilisation d'énergie hydraulique	Total
2015	16 794	10 684	423	27 901
2016	14 182	10 899	428	25 509
2017	10 660	11 117	432	22 209
2018	12 186	11 350	294	23 830
2019	12 429	11 577	301	24 307
2020 et par la suite	58 726	188 634	4 006	251 366
<b>Total</b>	<b>124 977</b>	<b>244 261</b>	<b>5 884</b>	<b>375 122</b>

### B. Litiges

Dans le cours normal des affaires, la société pourrait être partie à des litiges. La société a établi qu'aucune réclamation connue à l'heure actuelle n'était assez importante pour être divulguée dans les présentes.

## 24. Opérations et soldes avec les parties liées

Après l'acquisition, la société a conclu certaines ententes et opérations avec TransAlta, qui sont décrites de manière plus détaillée ci-après.

### A. Opérations entre parties liées

Les opérations entre parties liées comprennent le revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées, les ajustements des redevances et des autres coûts, présentés à la note 7, et les intérêts sur les lettres de crédit et les garanties données en nantissement par TransAlta, présentés à la note 9. De plus, tous les instruments financiers, les instruments dérivés et les opérations liés à des certificats d'énergie renouvelable découlant des activités de la société sont conclus au nom de la société par une filiale de TransAlta.

Les principales opérations entre parties liées qui ne sont pas présentées ailleurs se présentent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Produits découlant des CAÉ de TransAlta (I)	31 376	13 930
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux (II)	10 380	3 951
Charge d'intérêt sur le prêt à terme amortissable	7 448	3 178
Charge d'intérêt sur le prêt lié à l'acquisition du parc éolien du Wyoming	4 021	123

Toutes ces opérations sont liées à TransAlta ou à ses filiales.

### I. CAÉ de TransAlta

La société a conclu des contrats avec TransAlta pour certaines centrales éoliennes et hydroélectriques, prévoyant l'achat par TransAlta, pour un prix fixe, de toute l'électricité produite par ces centrales. Le prix initial à payer par TransAlta en 2013 pour la production en vertu des CAÉ est de 30,00 \$ par MWh pour les centrales éoliennes et de 45,00 \$ par MWh pour les centrales hydroélectriques, et ces montants sont rajustés annuellement pour tenir compte de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation («IPC»). TransAlta ne doit acheter que l'électricité qui est réellement produite. Chaque CAÉ de TransAlta a une durée de 20 ans ou équivalente à la durée d'utilité de l'immobilisation, si celle-ci est inférieure à 20 ans.

## II. Convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation (la «convention de services de gestion»)

En vertu de la convention de services de gestion, TransAlta fournit tous les services administratifs généraux, notamment les services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants, pouvant être essentiels ou souhaitables aux fins de la gestion des affaires de la société. En contrepartie des services rendus, la société verse à TransAlta des honoraires (les «honoraires de remboursement de frais administratifs généraux»), rajustés annuellement pour tenir compte de la fluctuation de l'IPC. Ils augmenteront ou diminueront selon un montant équivalant à 5,0 % du montant de toute hausse ou baisse, respectivement, du BAIIA total de la société par suite de l'acquisition ou de la cession d'actifs par la société.

TransAlta offre également des services d'exploitation et d'entretien en vertu de la convention de services de gestion, qui comprend en général tous les services pouvant être essentiels ou exigés aux fins de l'exploitation et de l'entretien des centrales éoliennes et hydroélectriques de la société. TransAlta est remboursée pour tous les frais et tous les coûts décaissés et ceux liés à des tiers, y compris les salaires et les avantages sociaux relatifs à la gestion et à l'exploitation des centrales non compris dans les honoraires de remboursement de frais administratifs généraux.

La convention de services de gestion a une durée initiale de 20 ans et est automatiquement renouvelée par la suite pour des durées successives de cinq ans après l'échéance initiale ou tout renouvellement de la convention, à moins qu'une des parties ne la résilie.

## B. Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent le placement en actions privilégiées, les actifs et les passifs de gestion du risque, ainsi que le prêt à terme amortissable, le prêt lié à l'acquisition du parc éolien du Wyoming et la facilité de crédit liée au fonds de roulement.

Les soldes importants avec les parties liées détenus auprès de TransAlta ou des filiales de TransAlta qui ne sont pas présentés ailleurs consistent en ce qui suit :

Aux 31 décembre	2014	2013
Créances clients	7 136	10 232
Dettes fournisseurs	3 142	5 048
Intérêts à payer	2 795	3 311
Dividendes à verser	10 345	23 600
Lettres de crédit émises par TransAlta au nom de la société (I)	4 503	4 503
Garanties fournies par TransAlta au nom de la société (II)	226 500	226 500

## I. Lettres de crédit

TransAlta a fourni des lettres de crédit au nom de la société. Tous les montants à payer par la société pour des obligations en vertu de contrats, auxquels les lettres de crédit se rapportent, figurent dans les états de la situation financière consolidés. Toutes les lettres de crédit arrivent à échéance à moins de un an et seront renouvelées, au besoin, dans le cours normal des affaires. Aucun montant n'a été exercé par des contreparties en vertu de ces arrangements.

## II. Garanties

Deux garanties totalisant 206,0 millions de dollars sont liées au parc éolien de New Richmond. Si la société ne respecte pas les dispositions des contrats connexes, la contrepartie peut présenter une réclamation de paiement de TransAlta.

## C. Services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration et de la haute direction. Les services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants fournis par les membres de la haute direction sont offerts par l'entremise de TransAlta et de ses filiales, et sont inclus dans les honoraires de remboursement de frais administratifs généraux. Les montants engagés directement par la société se présentent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013 (retraité) <sup>1</sup>
Rémunération totale	350	155
Composée des éléments suivants :		
Avantages du personnel à court terme	127	155
Paiements fondés sur des actions	223	-

<sup>1</sup> Voir la note 3 A).

## 25. Relations avec la société mère avant l'acquisition

Les actifs acquis étaient auparavant gérés et exploités dans le cours normal des affaires par TransAlta, ainsi que d'autres entreprises et sociétés affiliées de TransAlta. Les états financiers n'ont pas été préparés par le passé pour les actifs acquis, puisque ceux-ci n'étaient pas exploités comme une entité distincte. Certains coûts partagés ont été attribués aux actifs acquis et présentés comme des charges dans les états financiers de la période antérieure à l'acquisition. La direction de TransAlta et la société considèrent que les méthodes de répartition utilisées sont raisonnables et reflètent de façon appropriée les charges connexes attribuables aux actifs acquis; toutefois, les charges présentées dans les états financiers de la période antérieure à l'acquisition ne sont pas nécessairement représentatives des charges réelles qui auraient été engagées au cours des périodes présentées si la société avait exercé ses activités comme une entité distincte. De plus, les charges présentées dans les états financiers de la période antérieure à l'acquisition ne sont pas nécessairement représentatives des charges qui seront engagées dans l'avenir par la société. Les transactions entre TransAlta et les actifs acquis antérieurement à l'acquisition ont été identifiées comme des transactions entre parties liées dans les états financiers de la période antérieure à l'acquisition. Il est possible que les modalités des transactions entre TransAlta et ses sociétés affiliées ne soient pas identiques à celles qui résulteraient de transactions entre parties non liées. De l'avis de la direction de TransAlta, tous les ajustements nécessaires pour assurer une présentation fidèle des états financiers de la période antérieure à l'acquisition ont été effectués. Les informations additionnelles liées à la préparation des états financiers de la période antérieure à l'acquisition se présentent comme suit :

### A. Participation nette de la société mère

La participation nette de TransAlta dans les actifs acquis est présentée à titre de «participation nette de la société mère» plutôt que de capitaux propres dans les états financiers de la période antérieure à l'acquisition, puisque TransAlta ne détenait aucune action dans les actifs acquis (les actifs acquis n'étant pas une entité juridique distincte). L'évolution de la participation nette de la société mère inclut les transferts de fonds nets et les autres transferts à la société mère et aux actifs acquis et en provenance de celle-ci et de ceux-ci.

### B. Gestion de la trésorerie

Les actifs acquis participaient par le passé aux programmes centralisés de gestion de la trésorerie de TransAlta. Pour certains des actifs acquis, les entrées de trésorerie étaient reçues par la société mère et les débours étaient effectués par celle-ci, et tout excédent de trésorerie était conservé par TransAlta. Les variations de la trésorerie nette conservée par la société mère au titre de ces facilités sont, aux fins des états financiers de la période antérieure à l'acquisition, présentées dans les transferts nets de la société mère aux états des variations des capitaux propres consolidés. En ce qui a trait aux autres facilités d'exploitation, les entrées de trésorerie et les débours étaient gérés directement par la société qui détenait la facilité, et les fonds qui n'étaient pas nécessaires à court terme étaient transférés dans un compte bancaire centralisé tenu par TransAlta. En outre, les transferts à la société mère et en provenance de celle-ci étaient comptabilisés dans le prêt de premier rang qui est examiné à la rubrique Prêts et emprunts de parties liées présentée ci-après. La trésorerie conservée par TransAlta au nom des actifs acquis n'était pas conservée dans des comptes distincts, mais plutôt regroupée avec la trésorerie d'autres entités de TransAlta.

Depuis l'acquisition, la trésorerie de TransAlta Renewables est conservée dans des comptes distincts qu'elle détient et n'est pas regroupée avec la trésorerie d'autres entités de TransAlta. TransAlta offre du soutien au crédit à TransAlta Renewables au moyen de la facilité liée au fonds de roulement.

### C. Répartition des coûts du siège social

Les coûts répartis incluent, entre autres, les charges de TransAlta : le siège social, les ressources humaines, les affaires gouvernementales, les technologies de l'information, les charges immobilières partagées, les honoraires juridiques, la trésorerie, et les prestations de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi. Ces coûts figurent dans les charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration. Les charges sont attribuées aux actifs acquis d'après les gigawattheures de production. Veuillez noter que ces charges auraient pu être différentes si les actifs acquis avaient été une entité distincte au cours des périodes présentées. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, ces coûts avant impôts étaient de 3,5 millions de dollars.

Depuis l'acquisition, ces coûts sont compris dans les honoraires de remboursement des frais administratifs généraux.

### D. Impôts sur le résultat

Les états financiers consolidés historiques de TransAlta incluaient les activités des actifs acquis. Aux fins des états financiers de la période antérieure à l'acquisition, les impôts sur le résultat exigibles et différés pour certains actifs acquis qui n'étaient pas détenus dans des entités juridiques distinctes étaient calculés et présentés comme s'ils se rapportaient à une entité juridique. Les impôts sur le résultat figurant dans les présentes représentent une attribution des impôts sur le résultat exigibles et différés de TransAlta à ces actifs acquis d'une manière qui est systématique, rationnelle et conforme à la méthode axée sur le bilan prescrite par les IFRS. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales attribuables aux écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leur valeur fiscale respective et aux reports en avant de pertes d'exploitation. Par conséquent, la somme des montants attribués aux provisions pour impôts sur le résultat des actifs acquis peut ne pas être égale à la provision d'impôts

sur le résultat consolidée historique. Les impôts sur le résultat exigibles et différés pour ces actifs acquis qui étaient détenus dans des entités juridiques distinctes représentent les impôts sur le résultat liés à cette entité juridique, y compris les actifs d'impôt différé comptabilisés pour tenir compte de l'économie prévue au titre des pertes disponibles aux fins d'un report en avant, dans la mesure où il est probable que les pertes pourront être appliquées à un résultat imposable futur.

Depuis l'acquisition, les impôts sur le résultat exigibles et différés sont calculés et présentés en fonction des entités juridiques constituant le groupe consolidé.

#### **E. Régimes de retraite et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**

La société n'offre aucun régime de retraite, régime d'avantages postérieurs à l'emploi ou régime d'épargne des employés. Toutefois, les employés de TransAlta fournissant des services d'exploitation aux actifs acquis participent à certains régimes de retraite capitalisés dont les prestations sont fondées sur le salaire de fin de carrière et qui sont offerts par TransAlta. TransAlta offre également des régimes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire à ses employés retraités. Il n'y a aucune entente contractuelle ou politique officielle entre les actifs acquis et TransAlta pour l'imputation de ces coûts (il est à noter que les actifs acquis sont constitués de parties de plusieurs entités juridiques).

Toutes les obligations en vertu de ces régimes sont des obligations de TransAlta et, par conséquent, ne sont pas incluses dans les états financiers de la période antérieure à l'acquisition. TransAlta inclut dans la répartition des actifs acquis les coûts associés à ces régimes. Ces coûts figurent dans les charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration dans les états financiers de la période antérieure à l'acquisition.

Depuis la date d'acquisition, ces coûts sont traités en vertu de la convention de services de gestion.

#### **F. Instruments financiers et instruments dérivés**

Les instruments financiers et instruments dérivés découlant des activités des actifs acquis sont conclus au nom des actifs acquis par une filiale de TransAlta.

## **26. Clients importants**

En plus des produits découlant des CAÉ de TransAlta (voir la note 24), qui ont représenté 13 % des produits des activités ordinaires, les produits provenant de deux autres clients ont excédé 10 % du total des produits des activités ordinaires de la société, représentant respectivement 42 % et 14 % de ce total.

## **27. Événement postérieur à la date de clôture**

Le 11 février 2015, la société et son partenaire ont émis des obligations garanties par la centrale de Pingston, détenue conjointement. La quote-part de la société du produit brut est de 45 millions de dollars. Les obligations portent intérêt au taux fixe annuel de 2,95 %. Les intérêts sont payables tous les semestres, et aucun remboursement de capital ne doit être effectué avant l'échéance en mai 2023. Le produit a servi à rembourser les débetures garanties d'un montant de 35 millions de dollars portant intérêt à un taux de 5,28 %. L'excédent du produit, déduction faite des coûts de transaction, servira aux fins générales de la société.